

L'ÉPARGNE DES MÉNAGES EN ISRAËL

par

E. A. LISLE

*Le présent article reprend les parties essentielles d'un rapport établi pour la Banque d'Israël au cours d'une mission de coopération technique effectuée par l'auteur auprès de cet organisme, de décembre 1962 à juillet 1963. Le rapport avait pour objet d'indiquer d'une part **quels enseignements pratiques une politique d'encouragement de l'épargne pouvait tirer d'une enquête auprès des épargnants, d'autre part, de proposer des analyses complémentaires du matériel statistique disponible en vue d'approfondir la connaissance du comportement des épargnants israéliens.** Ces propositions, d'un caractère essentiellement pratique, ont été supprimées du présent article ainsi que certaines parties ou annexes du rapport présentant un intérêt trop partiel pour le public français. Le texte intégral du rapport a été publié dans le Bulletin de la Banque d'Israël, n° 21, en hébreu et en anglais.*

Nous tenons à remercier la Banque d'Israël, qui a, conjointement avec les services français de Coopération Technique et le C.R.E.D.O.C. financé notre mission, d'avoir bien voulu nous autoriser à reproduire ce rapport. Nous remercions très chaleureusement nos amis du service de recherches économiques de la Banque d'Israël, du Bureau de Statistiques et du Ministère des Finances d'Israël, pour l'aide constante et efficace qu'ils nous ont apportée au cours de notre séjour et de nos travaux parmi eux.

Les lacunes et erreurs de ce travail restent notre seule responsabilité.

SOMMAIRE

	Pages
1. L'épargne globale	40
1.1 Résultats d'ensemble 1954, 1957, 1958	40
2. L'épargne selon les catégories socio-professionnelles	43
2.1 Épargne totale	43
2.2 Les composantes de l'épargne.....	48
2.21 La structure de l'actif et du passif	48
2.22 L'élasticité des investissements et placements	50
3. L'épargne selon le type de famille	53
3.1 L'épargne totale et la taille de la famille.....	53
3.2 L'effet net de la taille de la famille	58
3.3 L'épargne et la consommation par taille de famille.....	60
3.4 Les composantes de l'épargne.....	61
3.41 Structure des placements et investissements	61
3.42 L'élasticité des composantes de l'épargne	63
4. L'épargne en fonction de l'âge	65
4.1 L'épargne totale et le revenu	65
4.2 L'épargne totale, le revenu et les avoirs liquides en début d'année	66
4.3 Les composantes de l'épargne.....	70
4.31 Structure des investissements et des placements ..	70
4.32 L'élasticité des composantes de l'épargne	72
5. Conclusion	75
5.1 L'épargne selon les catégories socio-professionnelles	75
5.2 L'épargne selon la taille du ménage.....	75
5.3 L'épargne selon l'âge.....	76
ANNEXE I	78
ANNEXE II	82

INTRODUCTION

La présente étude traite de l'épargne des ménages en Israël. Les ménages israéliens ont la réputation d'être de médiocres épargnants. L'objet de cette étude est de tenter d'expliquer leur comportement en vue de suggérer des mesures de politique monétaire aptes à accroître leur épargne.

*
* *

L'épargne totale des ménages est une double somme :

— au niveau du ménage individuel, c'est la somme algébrique d'éléments **positifs** — tels que l'achat d'un logement ou de valeurs mobilières, l'accroissement d'un compte en banque ou le remboursement d'emprunts et d'éléments **negatifs** — tels que la liquidation d'actifs ou l'endettement.

— au niveau de l'ensemble des ménages, c'est la somme algébrique de l'épargne positive, négative ou nulle des ménages individuels.

L'analyse du comportement des épargnants et l'explication de l'offre d'épargne (en vue de la prévision ou de l'élaboration d'une politique visant à encourager l'épargne) reposent donc sur une explication de la demande des ménages pour les diverses composantes, positives ou négatives, de l'épargne. La demande d'investissements, de placements et d'emprunts, ou de liquidités par réalisation d'actifs, peut alors s'analyser exactement comme celle de biens durables, semi-durables ou de services, au moyen de lois d'Engel.

Une telle analyse n'est possible qu'à partir de données d'enquêtes qui permettent de **repérer** les ménages à épargne positive, négative ou nulle et **d'observer** comment cette épargne est constituée.

Israël dispose de résultats d'enquêtes relativement importants sur l'épargne des ménages, puisque trois sondages sur l'épargne ont été effectués, en 1954 (1) en 1957 (2) et en 1958 (2) et qu'une enquête sur la consommation et l'épargne est en cours (1963).

(1) Les résultats de cette enquête ont été publiés dans :

Moché SANDBERG : **La distribution des revenus en Israël en 1954**, Institut Israélien de Recherche Sociale Appliquée, juin 1960 (ronéo. hébreu).

Le financement de l'épargne en 1954, id. décembre 1956 (ronéo. hébreu).

L'épargne des ménages en 1954. Bulletin de la Banque d'Israël, n° 5-1957 (anglais).

(2) Les résultats de ces enquêtes ont été publiés dans :

BANQUE D'ISRAËL : **Rapport annuel 1958**, Jérusalem, mai 1959, ch. XVI, « L'épargne des Ménages », p. 253-261 (anglais).

Enquête sur l'épargne des ménages, 1957-1958 (rapport provisoire), Bulletin de la Banque d'Israël, n° 10-1959, p. 17-41 (anglais).

Rapport annuel 1959, Jérusalem, mai 1960, ch. XVIII, « L'épargne des ménages », p. 319-327 (contient une analyse rapide des effets immédiats et différés sur l'épargne et la consommation, des restitutions allemandes à titre personnel, analyse fondée sur les résultats des enquêtes de 1957-1958 et 1958-1959), (anglais).

Voir aussi :

Giora HANOCHE : **La dispersion des revenus en Israël**, Institut Falk, cinquième rapport, 1959 et 1960, p. 128, (anglais).

L'enquête effectuée en 1957 auprès de 3 000 ménages juifs urbains donne l'information la plus détaillée et la plus récente sur l'épargne des ménages dans ce pays. L'enquête de l'année suivante porte sur un échantillon beaucoup plus restreint (1 000 ménages).

Notre analyse se limitera donc à l'enquête de 1957. Nous la comparerons cependant à celle de 1954 qui représente un échantillon de taille voisine et se trouve suffisamment éloignée dans le temps pour légitimer quelques confrontations, bien qu'elle soit d'une conception très différente.

Le plan de l'étude sera le suivant :

— Dans une première partie, nous analyserons l'épargne globale et sa structure pour l'ensemble de la population.

— La seconde partie analysera le comportement des épargnants par catégorie socio-professionnelle.

— La troisième, le comportement selon la taille de la famille.

— La quatrième partie enfin traitera de l'épargne selon l'âge.

1. L'ÉPARGNE GLOBALE

Bien que l'épargne totale soit simplement le solde de l'augmentation de l'actif et de l'accroissement du passif (ou, selon une définition plus courante, la différence entre le revenu et la consommation), il n'en est pas moins commode de commencer par analyser les résultats de l'enquête de 1957 en examinant la relation globale entre l'épargne totale et le revenu disponible et en comparant ces données à celles des enquêtes de 1954 et de 1958.

1.1. RÉSULTATS D'ENSEMBLE 1954-1957-1958

Le tableau 1 donne la distribution des revenus et des taux d'épargne en 1954, 1957 et 1958. Les enquêtes de 1957 et 1958 sont comparables, mais la diminution apparente du taux d'épargne n'est pas significative. Les données relatives à 1954 ne sont pas rigoureusement comparables aux données plus récentes, notamment en ce qui concerne la définition du revenu disponible et de l'épargne.

Dans l'enquête de 1954, le revenu disponible était défini comme la somme des ressources courantes (ou « permanentes ») et occasionnelles (ou « transitoires ») (1), diminuées des impôts directs. Il s'ensuit que l'épargne comprenait donc la partie non dépensée des ressources exceptionnelles. Dans les enquêtes de 1957 et 1958, au contraire, le revenu disponible était défini comme composé uniquement des ressources courantes, diminuées des impôts directs, les ressources exceptionnelles étant considérées comme des gains en capital. Selon cette définition, l'épargne n'est plus que le solde de la consommation et du revenu courant.

En raison des différences entre l'enquête de 1954 et les suivantes, il convient de ne pas attacher trop d'importance aux résultats comparés.

(1) A l'exception toutefois des héritages.

TABLEAU I

Taux d'épargne selon le revenu disponible

TRANCHE DE REVENU IL	TAUX D'ÉPARGNE (EN %)		
	1954 (1)	1957 (2)	1958 (2)
< 500	- 35,2	- 22,8	- 20,3
500-1 000	- 12,3		
1 000-1 500	- 10,2	- 5,7	- 3,9
1 500-2 000	- 2,8		
2 000-2 500	- 0,4	+ 1,9	- 0,7
2 500-3 000	+ 2,8		
3 000-3 500	+ 4,4	+ 5,3	+ 1,7
3 500-4 000	+ 9,5		
4 000-5 000	+ 10,2	+ 7,3	+ 6,6
5 000-7 500	+ 14,3		
> 7 500		+ 28,9	+ 16,3
Ensemble	+ 4,0	+ 5,1	+ 4,2

Sources :
 (1) Sandberg : Gross Personal Saving in 1954. Bank of Israel, Bulletin n° 5, August 1957, pp. 75, 79, 85, et Israel Institute for Applied Social Research, June 1956 ; Income distributions in Israel, 1954 ; p. 58.
 (2) Bank of Israel ; Annual Report 1959, Table XVIII-2, p. 322.
 IL : Livre israélienne. Depuis 1962 la livre israélienne vaut \$ 0,33, soit 1,66 F. Avant cette date elle valait \$ 0,56.

Toutefois les données du tableau I indiquent une certaine augmentation du coefficient d'épargne totale entre 1954 et 1957-1958, car la définition extensive de l'épargne et du revenu dans l'enquête de 1954 tend à surestimer le taux d'épargne par rapport à la définition plus restreinte retenue dans les enquêtes de 1957-1958. Cet accroissement du taux d'épargne au cours d'une période où l'indice des prix de détail s'est élevé de plus de 20%, s'explique à la fois par une forte élévation du revenu réel et surtout par une politique monétaire visant délibérément à encourager certaines formes de placements.

Le tableau 2 décrit la modification du comportement de la population à l'égard des diverses composantes de l'épargne entre 1954 et 1957-1958.

TABLEAU 2

Évolution de la structure de l'épargne de 1954 à 1957-1958.

ACCROISSEMENT D'ACTIF	1954	1957-1958	FINANCEMENT D'ACTIF	1954	1957-1958
Épargne contractuelle	13	6	Endettement	67	45
Épargne liquide (comptes, dépôts, valeurs mobilières)	— 10	10	Épargne et ressources occasionnelles	33	55
Investissements immobiliers	37	42			
Investissements d'entreprises	24	13			
Remboursements	36	29			
Total :	100	100	Total :	100	100

Sources : Enquêtes de 1954. 1957-1958 (op. cit.).

La comparaison faite dans le tableau 2 est très approximative en raison des disparités importantes entre les enquêtes de 1954 et 1957-1958.

Deux modifications ressortent cependant qui ne peuvent être attribuées à des différences de conceptions.

La première est un changement du signe des placements liquides (— 10% en 1954, + 10% en 1957-1958).

La seconde est un déclin considérable (22 points) du recours à l'endettement et un accroissement correspondant de l'épargne faite à partir du revenu courant et des ressources exceptionnelles.

Il n'est pas déraisonnable d'admettre que le changement d'attitude à l'égard de l'épargne liquide résulte de mesures d'ordre politique destinées à corriger le manque d'empressement à détenir des encaisses et des valeurs mobilières en 1954 (par exemple les conditions plus attrayantes offertes pour de nouveaux types de dépôts bancaires ou d'épargne (1), l'indexation des valeurs mobilières, etc...).

La diminution du recours à l'endettement d'autre part, semble due à la fois à l'introduction de conditions de crédit plus strictes (indexation) et à l'accroissement des ressources exceptionnelles des ménages, principalement les réparations allemandes aux victimes juives du nazisme ou à leurs ayant-droit.

(1) Par exemple : « épargne-logement » « épargne-enseignement » etc...

2. L'ÉPARGNE SELON LES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

2.1. ÉPARGNE TOTALE

La population active a été répartie en trois groupes socio-professionnels : les chefs d'entreprises individuelles, que nous appellerons par la suite **indépendants** ; les cadres supérieurs, professions libérales, cadres moyens et employés, que nous désignerons plus brièvement du nom de **cadres** ; les travailleurs manuels ou **ouvriers**. La population inactive, qui ne représentait que 10 % de l'ensemble de l'échantillon, était exclue de l'analyse.

Le but de l'analyse était de déterminer si les trois groupes avaient un comportement significativement différent à revenu égal par rapport à leur épargne totale, ainsi qu'une analyse graphique le suggère (cf. graphique 1).

Pour chaque groupe socio-professionnel, une régression a été calculée de la forme :

$$Y = bX + a$$

où Y = l'épargne totale en 10 I.L. par an

X = le revenu disponible en 10 I.L. par an.

Il n'était pas possible d'utiliser un modèle doublement logarithmique en raison des valeurs souvent négatives de l'épargne totale. La fonction arithmétique semble s'ajuster en revanche très bien aux données groupées (12 points). Les équations (où la valeur moyenne de l'épargne totale et du revenu disponible, dans chacune des 12 tranches des revenus sont pondérées par le nombre de ménages), sont données dans le tableau 3.

On remarquera que la dispersion des revenus — mesurée par le rapport de l'écart type à la moyenne — est maximum pour les indépendants, minimum pour les cadres. De même l'épargne des indépendants est beaucoup plus dispersée que celle des deux autres groupes.

Le graphique 1 indique la position relative et la pente des trois fonctions.

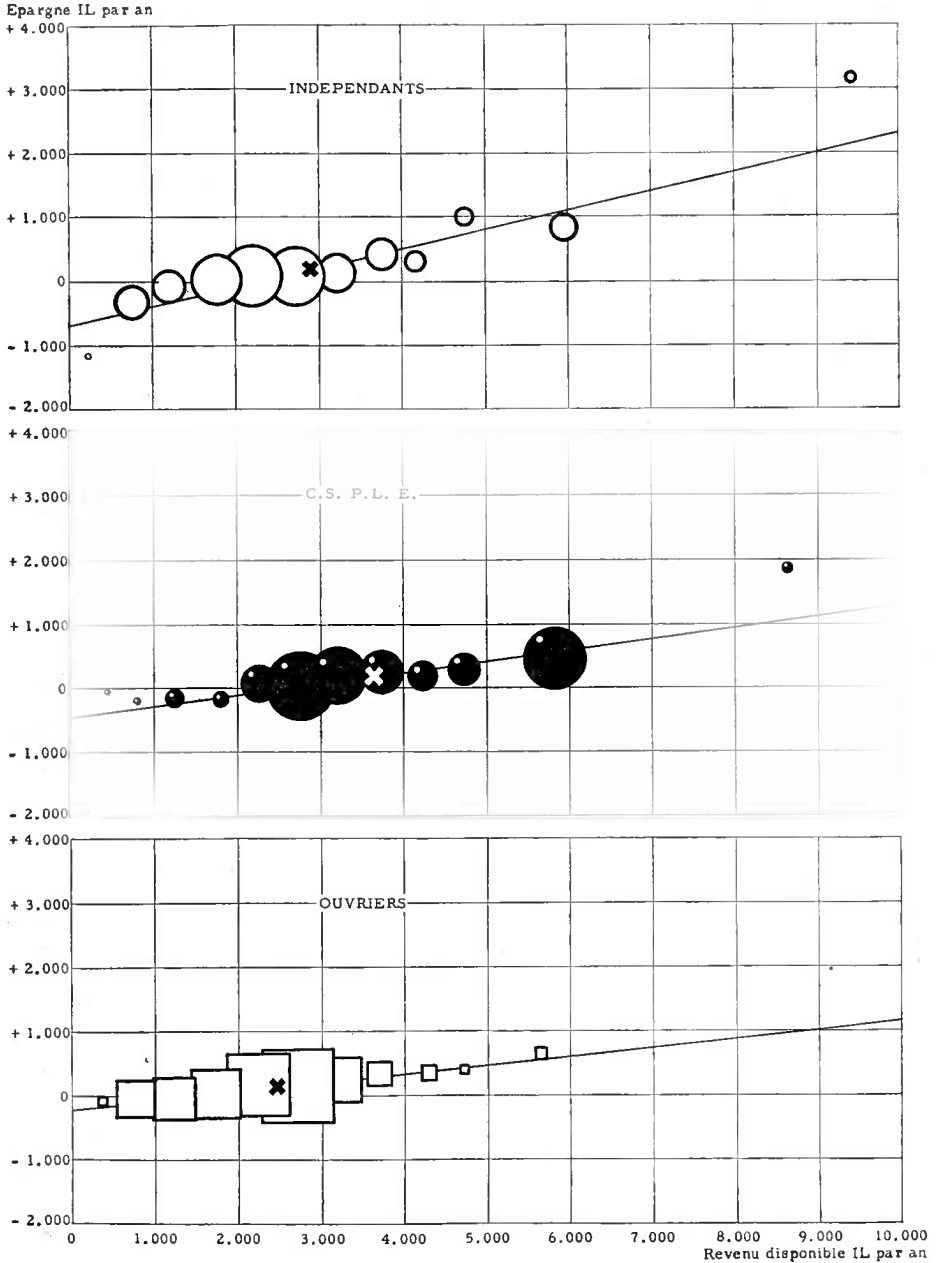
Un test de Fisher-Snedecor a permis de vérifier que les paramètres relatifs aux trois sous-populations étaient significativement différents comme le suggérait le graphique 1 : ces populations sont totalement hétérogènes (1).

Cette hétérogénéité de comportements peut être caractérisée par l'**élasticité** de l'épargne en fonction du revenu et par la **propension marginale à épargner**.

(1) Le rapport de la variance résiduelle de la pente moyenne à la variance résiduelle moyenne des pentes est 7,53, donc très supérieur aux 2,99 du seuil de signification à 5 %, rendant ainsi inutile la poursuite du test.

GRAPHIQUE I

Relation entre l'épargne et le revenu disponible par catégorie socio-professionnelle



C. S. P. L. E. : Cadres supérieurs, professions libérales, employés.

TABLEAU 3

Fonctions d'épargne par catégorie socio-professionnelle

(y = l'épargne totale en IL par an)

(x = le revenu disponible en IL par an)

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE	DROITE DE RÉGRESSION (coordonnées arithmétiques) (1)	COEFFICIENT DE CORRÉLATION R ²	REVENU MOYEN \bar{x} (2)	σx	COEFFICIENT DE VARIATION du revenu $\sigma x/\bar{x}$	ÉPARGNE MOYENNE \bar{y} (2)	σy	COEFFICIENT DE VARIATION de l'épargne $\sigma y/\bar{y}$
Indépendants	$y_s = 0,3\ 058 (\pm 0,085) x_s - 661$	0,84	2 909	1 749	0,60	229	584	2,55
Cadres	$y_c = 0,1\ 727 (\pm 0,056) x_c - 428$	0,78	3 644	1 537	0,40	201	301	1,5
Ouvriers	$y_w = 0,1\ 417 (\pm 0,029) x_w - 210$	0,89	2 444	1 198	0,49	136	180	1,33

(1) Les chiffres entre parenthèses sont deux fois l'écart-type du coefficient du revenu.

(2) Ces moyennes diffèrent légèrement de celles publiées dans d'autres tableaux par suite d'arrondis.

Les moyennes vraies sont les suivantes :

$$\bar{x}_s = 2\ 882 \text{ (contre } 2\ 909) ; \bar{y}_s = 217 \text{ (229)}$$

$$\bar{x}_c = 3\ 651 \text{ (contre } 3\ 644) ; \bar{y}_c = 202 \text{ (201)}$$

$$\bar{x}_w = 2\ 435 \text{ (contre } 2\ 444) ; \bar{y}_w = 134 \text{ (136)}$$

L'élasticité

La notion d'élasticité dans un modèle arithmétique où la variable expliquée prend des valeurs négatives, nulles ou positives, est d'interprétation délicate : elle n'a plus de sens (elle devient infinie) au seuil critique représenté par le revenu d'épargne nulle, c'est-à-dire au niveau du revenu où cesse la désépargne et où commence l'épargne. Ce revenu d'épargne nulle est très différent entre les groupes sociaux : rapporté au revenu moyen, il est maximum pour les indépendants (0,74), minimum pour les ouvriers (0,61), les cadres se situant entre les deux (0,67). Cet ordre est le même que celui de la dispersion de l'épargne (cf. tableau 3).

L'élasticité au point moyen, en revanche, permet de classer les groupes les uns par rapport aux autres et de comparer leur « offre » d'épargne totale — c'est-à-dire leur demande de placements et d'investissements — à leur demande de biens de consommation. On voit (tableau 3 et graphique 2) que l'élasticité de l'épargne totale au point moyen assimile celle-ci aux biens à très forte élasticité (achats de voitures ou de biens d'équipement du logement). Il s'agit de biens dont la fréquence d'achat est très inégalement répartie dans la population et s'élève rapidement avec le revenu. Or, l'une des caractéristiques de l'épargne totale est bien sa très inégale répartition dans la population, la fréquence des épargnants s'élevant avec le revenu et corrélativement celle des désépargnants et des épargnants nuls diminuant.

Le fait que l'élasticité de l'épargne soit négative et croissante jusqu'au revenu d'épargne nulle exprime la tendance à l'accélération de la désépargne quand le revenu passe de niveaux très faibles aux niveaux moyens. A l'extrémité inférieure de l'échelle des revenus aucune désépargne n'est possible parce qu'il n'y a ni fortune accumulée à liquider, ni possibilité d'obtenir du crédit. La désépargne ne devient possible qu'avec l'élévation du revenu.

La propension marginale à épargner

Celle-ci est donnée par les coefficients du revenu du tableau 3. Le tableau 4 indique quelle serait l'épargne de l'ensemble de la population si la propension à épargner des indépendants, des cadres et des ouvriers successivement était étendue à toute la population active.

Les résultats montrent que le taux d'épargne global s'élèverait de presque deux points si le comportement des indépendants était ainsi généralisé, et de presque un point si celui des ouvriers était étendu à toute la population. En revanche, si le comportement des cadres était la norme, le taux d'épargne diminuerait de 3,5 points.

Les indépendants semblent donc avoir l'attitude la plus favorable à une épargne élevée (leur propension marginale à épargner, caractérisée par le coefficient du revenu dans le tableau 3, est la plus élevée) ; ceci est conforme à l'expérience étrangère, et la raison doit en être cherchée dans le fait qu'ils ont de plus grandes possibilités d'investissements — par réinvestissements de leurs profits dans leur propre entreprise — que les autres groupes.

Il est probable qu'ils ont également une plus grande incitation, sinon même l'obligation, d'investir afin de maintenir leur entreprise en état de marche et de conserver ainsi leur statut de travailleurs indépendants.

GRAPHIQUE 2

Relation entre l'élasticité (N) et le revenu disponible (x)

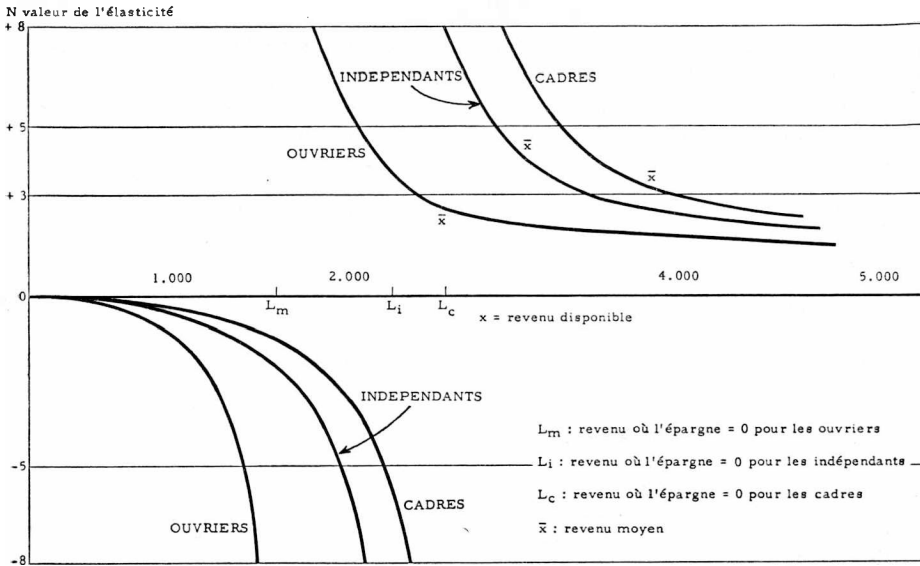


TABLEAU 4

Épargne totale qui résulterait d'une extension, à toute la population, du comportement des diverses catégories socio-professionnelles

Avec le revenu des		Avec la propension marginale à épargner des :			Épargne observée (en IL)
		Indépendants	Cadres	Ouvriers	
Indépendants		229	74	202	229
Cadres		453	201	306	201
Ouvriers		86	- 6	136	136
Ensemble	en IL	232	76	204	177
	Taux d'épargne (en %)	7,9	2,6	7,0	6,1

Le fait que les cadres soient si peu portés à l'épargne se relie à la fois à leur espérance de revenus plus élevés que les autres groupes et à la plus grande sécurité de leur situation économique individuelle ; ceci entraîne à la fois une plus forte propension à emprunter et leur donne un meilleur crédit auprès des prêteurs (1).

Il est possible également que leur niveau d'instruction plus élevé les rende plus avertis des possibilités d'emprunts.

Les ouvriers ont à la fois la propension marginale à épargner la plus faible des trois groupes (0,14) et le plus faible revenu d'épargne nulle par rapport au revenu moyen (0,61). Ils épargnent moins que les autres groupes du fait de leur revenu plus faible et de la part plus forte des dépenses de consommation incompressibles (alimentation et habitation). Cependant ils désépargnent aussi beaucoup, moins en raison de leurs moins grandes possibilités d'accès aux organismes prêteurs, leur crédit personnel plus faible, peut-être aussi leur espérance plus médiocre de revenus futurs croissants : la promotion sociale est plus difficile pour le manœuvre ordinaire et l'ouvrier spécialisé que pour les autres professions en raison des exigences culturelles de la société moderne.

2.2. LES COMPOSANTES DE L'ÉPARGNE

Ce paragraphe analysera d'abord la structure de l'actif et du passif qui existait en 1957 ; l'élasticité des composantes de l'épargne et de la désépargne est ensuite étudiée dans chaque groupe socio-professionnel, l'objet de cette analyse est de déduire de la structure des avoirs et de sa variation en fonction du revenu, une image de l'attitude des divers groupes socio-professionnels face à l'épargne qui pourra contribuer à fonder une politique d'encouragement de l'épargne. La définition des composantes de l'épargne est donnée dans l'annexe I.

2.2.1. La structure de l'actif et du passif

Le tableau 5 indique comment chaque groupe socio-professionnel a accru son actif en 1957, et comment cet accroissement a été financé. En raison de la manière dont furent traitées les données primitives (2) il y a un double emploi dans ce tableau : les remboursements de prêts hypothécaires sont compris à la fois dans l'épargne contractuelle et dans les remboursements.

Ce double emploi se reflète dans le montant des ressources exceptionnelles. L'ordre de grandeur de l'erreur par excès est d'environ 70 à 100 l.L. pour l'ensemble de la population. La dernière colonne du tableau donne par conséquent une correction approximative de ce double emploi.

Le taux d'accumulation par rapport au revenu disponible est élevé mais beaucoup plus pour les indépendants et les cadres que pour les ouvriers et les inactifs. L'investissement le plus important pour l'ensemble de la population est le logement. La somme absolue représentée par cet élément est pratiquement la même dans les trois groupes formant la population active, soit 320 l.L. à 386 l.L. ce qui suggère une qualité moyenne de logement assez peu dispersée quel que soit le groupe social ou le niveau du revenu. Cette moyenne diminue fortement, passant à 130 l.L. pour les inactifs.

(1) Comme le dit le proverbe : « On ne prête qu'aux riches ».

(2) Voir annexe I.

TABLEAU 5

Bilan différentiel

	Indépendants	Cadres	Ouvriers	Inactifs	Ensemble	Ensemble corrigé
	%	%	%	%	%	%
Variation d'actif						
— épargne contractuelle	8	17	19	9	15	6
— placements liquides	— 6	20	4	30	9	10
— investissements immobiliers ..	34	31	49	70	38	42
— investissements d'entreprises ..	45	3	1	— 30	12	13
— remboursements	19	29	27	21	26	29
Total :	100	100	100	100	100	100
Variation de passif						
— endettement	37	47	40	— 30	41	45
— ressources exceptionnelles ..	41	37	40	191	42	36
— épargne	22	16	20	— 61	17	19
Total :	100	100	100	100	100	100
Total						
— revenu disponible (I. L.)	986	1 231	657	184	848	768
— avoirs liquides initiaux (I. L.)	2 882	3 651	2 435	1 254	2 771	2 771
	327	353	83	250	230	230
Taux d'accumulation						
Variation d'actif/Revenu disponible x 100	34	34	27	15	31	28
Coefficient de trésorerie						
Avoirs initiaux/Revenu disponible x 100	11	10	3	20	8	8

Les investissements d'entreprise constituent le placement le plus important pour les indépendants et représentent une source de désépargne pour les retraités ; ces investissements sont négligeables parmi les salariés.

Les remboursements constituent une proportion relativement constante de l'actif total dans chaque catégorie socio-professionnelle, mais les placements liquides en revanche varient fortement.

Au passif du bilan trois comportements se distinguent :

— Les indépendants et les ouvriers financent environ 60 % de l'accroissement d'actif sur leurs fonds propres (épargne plus ressources exceptionnelles) mais le revenu courant épargné ne représente qu'un cinquième des placements et investissements.

— les cadres recourent beaucoup plus à l'emprunt, leurs fonds propres ne couvrant qu'environ la moitié de leurs placements et leur revenu courant épargné qu'un sixième.

— Les inactifs font entièrement appel aux ressources exceptionnelles non seulement pour financer des placements beaucoup plus modestes que les autres groupes, mais même pour couvrir des dépenses de consommation qui dépassent le revenu courant.

Enfin notre substitut de la fortune totale, les avoirs liquides en début d'année, montre que la population se divise en deux grandes catégories.

Les ouvriers en possèdent un montant négligeable en valeur absolue et par rapport à leur revenu disponible. Ces avoirs représentent essentiellement le solde moyen non dépensé de leur salaire hebdomadaire ou mensuel. L'épargne qu'ils placent dans ce type d'actif est négligeable.

Le reste de la population détient des avoirs liquides beaucoup plus importants ; dans le cas des indépendants ils doivent servir au moins partiellement comme trésorerie d'entreprise, soit comme fonds de roulement, soit comme masse de manœuvre pour des opérations spéculatives. Chez les cadres, ces avoirs liquides ont trois origines : le solde inemployé du salaire, le solde inemployé des emprunts reçus au cours des années précédentes, le solde inemployé des ressources exceptionnelles. Il semble être détenu surtout à des fins spéculatives tels que des placements en valeur mobilières (confondues avec les placements d'épargne liquide dans le tableau 5).

Dans le cas des personnes retraitées et assistées, les avoirs liquides en début d'année proviennent principalement de ressources exceptionnelles ou de la liquidation d'actifs et semblent principalement destinés à la consommation.

2.22. L'élasticité des investissements et placements

Des élasticités par rapport au revenu disponible ont été calculées pour toutes les composantes de l'épargne dans chaque catégorie socio-professionnelle.

Dans tous les cas où cela était possible un ajustement doublement logarithmique a été utilisé : dans un très petit nombre de cas, l'estimation a été faite graphiquement, mais généralement elle a été calculée. Assez souvent un modèle doublement logarithmique ne convenait pas aux données qui, pour certaines composantes de l'épargne, pouvaient prendre des valeurs positives, négatives ou nulles. Dans ce cas, une régression linéaire en coordonnées arithmétiques a été calculée, d'où était déduite une élasticité au point moyen. Dans tous les cas où une relation doublement logarithmique était calculée, la relation arithmétique l'était également : dans les deux tiers des cas environ l'ajustement doublement logarithmique était aussi bon ou meilleur (en terme de R^2) que l'ajustement arithmétique.

Tous les calculs ont été effectués sur données groupées pondérées par le nombre d'observations dans chacune des douze tranches de revenu disponible.

En raison du groupement, la qualité de l'ajustement (R^2) est exagérée. Toutes les relations dont le R^2 était inférieur à 0,30 ont été rejetées (1).

(1) Ce qui vient d'être dit s'applique non seulement aux élasticités données dans ce paragraphe, mais également à celles qui seront présentées dans les paragraphes sur la taille de la famille et sur l'âge du chef du ménage : voir l'annexe 2 pour les résultats détaillés.

Le tableau 6 résume les résultats, ainsi que l'élasticité de la demande des biens durables, car ce groupe de produits peut être considéré soit comme de la consommation, soit comme de l'investissement, est souvent en concurrence avec d'autres formes d'investissements et se trouve fréquemment financé par des emprunts.

TABLEAU 6
Élasticités des composantes de l'épargne
(ajustements doublement logarithmiques ou arithmétiques)

	Indépendants	Cadres	Ouvriers	Inactifs	R ²			
					I	C	O	In.
Épargne contractuelle								
Logarithmique.....	1,7	1,8	1,4	n. c.	0,92	0,88	0,93	—
Arithmétique (point moyen)	1,5	1,4	1,3	1,6	0,84	0,94	0,92	0,46
Placements liquides								
Arithmétique (point moyen)	n. c.	2,9	n. c.	n. c.	0,19	0,67	0,01	0,10
Investissements immobiliers..								
Logarithmique.....	n. c.	0,8-0,9*	1,0	n. c.	—	—	0,65	—
Arithmétique (point moyen)	1,4	n. c.	1,1	n. c.	0,59	0,02	0,78	0,22
Investissements d'entreprise								
Arithmétique (point moyen)	2,4	n. c.	n. c.	n. c.	0,80	—	—	—
Emprunts								
Logarithmique.....	1,1	n. c.	0,9	n. c.	0,66	0,07	0,81	—
Arithmétique (point moyen)	1,6	n. c.	1,0	0,9	0,74	—	0,83	0,40
Remboursements								
Logarithmique.....	1,0	1,8	1,5	n. c.	0,61	0,87	0,80	—
Arithmétique (point moyen)	1,1	1,2	1,4	1,2	0,65	0,95	0,88	0,42
Ressources occasionnelles **								
Logarithmique.....	0,9	n. c.	n. c.	n. c.	0,33	—	0,19	—
Arithmétique (point moyen)	1,0	1,0	1,0	n. c.	0,41	0,34	0,48	0,10
Avoirs liquides initiaux								
Logarithmique.....	1,4	n. c.	n. c.	1,0	0,59	—	—	0,42
Arithmétique (point moyen)	1,5	n. c.	1,6	1,1	0,51	0,08	0,65	0,31
Biens durables								
Logarithmique.....	0,9*	1,2	1,5*	0,5-1,3*	—	0,82	—	—
Arithmétique (point moyen)	0,8	1,1	1,4	n. c.	0,63	0,76	0,75	0,27

n. c. Pas de corrélation, soit parce que l'ajustement est très mauvais, soit parce que le modèle doublement logarithmique ne convient pas.
 (*) Déterminé graphiquement. Lorsqu'il y a deux chiffres, le nuage se divise nettement en deux sous-populations.
 (**) Ne comprend que les ressources occasionnelles « significatives », c'est-à-dire les réparations allemandes, les héritages, dons, gains de loterie. Sont exclues les sommes reçues au titre d'une police d'assurance ou d'une Caisse de Prévoyance, les remboursements d'arrhes, etc...

On remarquera que la plupart des élasticités sont égales et parfois très supérieures à l'unité. En d'autres termes, aussi bien les investissements et les placements que la désépargne augmentent beaucoup plus rapidement que le revenu lorsque ce dernier s'élève : c'est le même type de comportement que l'on observe dans le cas des biens de consommation durables.

Il en résulte que le but d'une politique destinée à favoriser l'épargne doit être d'agir sur toutes ses composantes positives et négatives (ainsi que sur la demande de biens durables) mais d'une manière sélective afin de décourager les formes de désépargne ayant une forte élasticité et d'encourager les investissements et placements à faible élasticité.

Les données du tableau 6 sont présentées d'une façon plus expressive dans le tableau 7 qui ordonne les élasticités à l'intérieur de chaque groupe socio-professionnel, car ce sont les échelles de préférence de chaque groupe qui différencient le plus fortement ces derniers.

TABLEAU 7

Rang des coefficients d'élasticité (1)

Composantes de l'épargne	Indépendants	Cadres	Ouvriers	Inactifs
Épargne contractuelle.....	2	2	2	1
Placements liquides.....	0	1	0	0
Investissements immobiliers.....	4	5	4	0
Investissements d'entreprise.....	1	0	0	0
Emprunts.....	3	0	5	4
Remboursements.....	5	3	2	2
Biens durables.....	6	3	1	2

(1) Le classement a été fait en prenant l'élasticité constante (ajustement doublement logarithmique) ou l'élasticité au point moyen (ajustement arithmétique) pour laquelle le R^2 était le plus élevé.

Des attitudes très contrastées ressortent de ce tableau. Les investissements d'entreprise viennent en tête pour les **indépendants**, mais sont sans objet dans les autres groupes.

Parmi les **cadres**, les placements préférés sont les avoirs liquides, qui comprennent les valeurs mobilières, forme de placement apparemment dédaignée par les autres catégories. Pour les **ouvriers**, la demande de biens durables vient en tête, indiquant un niveau d'équipement beaucoup plus faible que dans les deux autres catégories de la population active chez qui le rang de cet élément est faible.

L'épargne contractuelle qui comprend à la fois les remboursements de prêts hypothécaires et l'épargne institutionnelle, a la première préférence dans la population non active mais vient significativement en deuxième position dans les autres groupes. Dans le cas des salariés, cela peut venir du fait que l'épargne institutionnelle (cotisation à des caisses de retraite et de prévoyance) est en partie obligatoire, sauf pour les fonctionnaires qui en sont dispensés. L'épargne institutionnelle a cependant un rang élevé parmi les indépendants, indiquant un fort désir d'assurance volontaire.

Les **investissements immobiliers** se situent assez bas dans l'échelle de préférence de tous les groupes, mais les ajustements ne sont satisfaisants que pour les indépendants et les ouvriers. Pour les premiers on peut penser que ces investissements sont souvent ou bien complémentaires des investissements d'entreprise (les locaux professionnels et d'habitation sont communs), ou bien des placements spéculatifs. Dans le cas des ouvriers, la relation assez bonne avec le revenu traduit probablement un besoin de logement beaucoup moins satisfait que chez les cadres ou les inactifs (1).

Les **remboursements** ont un rang élevé pour les ouvriers et les inactifs et l'endettement un rang faible. Le contraire s'observe chez les indépendants les cadres se situant approximativement dans l'entre-deux. Il semble ainsi y avoir deux attitudes à l'égard de l'endettement : l'une plus timide parmi les ménages les plus modestes (ouvriers et retraités) qui attachent plus d'importance au remboursement d'emprunts antérieurs, lorsque leur revenu s'élève, qu'à contracter de nouveaux emprunts : cette catégorie a toutefois peut-être moins accès au crédit.

Une attitude beaucoup plus optimiste se retrouve chez les indépendants : l'élasticité de la demande pour des emprunts nouveaux est particulièrement élevée (1,6), l'élasticité de remboursement étant de l'unité. L'endettement apparaît comme une source de fonds de roulement qui sont insuffisants dans de nombreuses entreprises individuelles, eu égard au taux de croissance économique particulièrement rapide d'Israël. Il est probable que les cadres se répartissent en deux catégories d'attitudes à l'égard de l'endettement, l'une proche des indépendants, la seconde voisine des ouvriers.

3. L'ÉPARGNE SELON LE TYPE DE FAMILLE

L'étude de l'influence de la taille de la famille sur l'épargne totale et sa structure découle naturellement de travaux faits antérieurement sur l'effet de la taille du ménage sur la consommation (2).

Lorsque les familles sont classées selon la taille, le revenu familial moyen commence par croître, puis diminue lorsque le nombre de personnes au foyer augmente. Simultanément, des économies d'échelle sont réalisées sur le logement, les biens durables, dans une certaine mesure sur l'alimentation, lorsque la taille de la famille croît, mais cet effet est oblitéré dans les familles nombreuses, par l'influence contraire d'un pouvoir d'achat par tête de plus en plus faible plus le nombre de personnes au foyer est important. Les effets correspondants sur l'épargne seront examinés en ce qui concerne d'abord l'épargne totale ensuite les composantes de l'épargne.

3.1. L'ÉPARGNE TOTALE ET LA TAILLE DE LA FAMILLE

Les données individuelles ont été groupées pour l'analyse en sept types de famille (une, deux, trois, ..., sept personnes et plus) croisées avec huit tranches de revenu disponible, comme l'indique le tableau 8.

(1) La situation a probablement évolué depuis 1957 par suite de la hausse des valeurs foncières et d'un intérêt accru dans l'immobilier pour des motifs spéculatifs, facteurs qui tendent à assimiler ce type d'investissement à des placements de rapport dans une entreprise ou dans un portefeuille de valeurs mobilières.

(2) Cf. notamment Nissan LIVIATAN : **Consumption Patterns in Israel. Falk Project. Report** Jérusalem 1962.

TABLEAU 8

Critères de tri croisés : taille du ménage et revenu

REVENU (l L. par an)	TAILLE DU MÉNAGE (nombre de personnes)
Moins de 1 000 l L.	1 personne
1 000 à 1 499	2 personnes
1 500 à 1 999	3 «
2 000 à 2 499	4 «
2 500 à 2 999	5 «
3 000 à 3 499	6 «
3 500 à 4 499	7 « et plus
Plus de 4 500	(moyenne : 8,32)

A l'intérieur de chaque type de famille, on a trouvé les relations données dans le tableau 9.

Le taux d'épargne est remarquablement constant, de 5% à 6% pour les familles de 2 à 6 personnes, soit 80% de la population. Il diminue fortement parmi les isolés et les familles de sept personnes et plus.

Le rapport du revenu d'épargne nulle — c'est-à-dire, le niveau de revenu jusqu'où une désépargne se produit — au revenu familial moyen est maximum (0,83) pour les ménages d'une personne. Pour les autres types de famille, ce rapport oscille entre 0,57 et 0,76. La dispersion du revenu et de l'épargne (mesurée par le coefficient de variation) est du même ordre de grandeur dans tous les types de ménages à l'exception des familles de deux personnes et surtout des isolés où la dispersion est deux fois plus forte que dans les autres groupes. Ceci peut être dû au fait que les isolés comprennent de jeunes célibataires et des vieillards : les premiers ayant probablement une propension à désépargner en vertu d'un revenu attendu croissant, les seconds s'efforçant de ménager de trop maigres ressources. Comme les isolés, les ménages de deux personnes sont aussi un groupe hétérogène quant à l'âge et donc quant aux perspectives de revenu et à l'attitude devant l'épargne.

Les coefficients angulaires des droites de régression ne sont pas très différents, à l'exception de celui correspondant aux familles de sept personnes et plus. Une analyse de covariance fut effectuée pour déterminer si les types de famille avaient un comportement significativement différent. Les résultats sont donnés dans le tableau 10.

Le résultat de F_1 indique que les pentes de strates ne sont pas significativement différentes.

Selon F_2 les moyennes de strates sont approximativement alignées. Le dernier résultat en revanche indique que la pente de la droite passant par les moyennes de strates est significativement différente de la pente moyenne des strates : elle est beaucoup plus faible (coefficient angulaire de 0,0747). La position des strates est représentée au graphique 3.

TABLEAU 9

Épargne et revenu disponible par type de famille

Taille de la famille	Pondération %	Revenu moyen \bar{x} IL	Épargne moyenne \bar{y} IL	$\frac{\sigma x}{\bar{x}}$	$\frac{\sigma y}{\bar{x}}$	Droite de régression $y = bx + a$ (*)	Coefficient de corrélation R^2	Élasticité au point moyen N_{xy}	Revenu d'épargne nulle/ Revenu moyen x 100	Taux d'épargne %	Revenu par tête IL	Épargne par tête IL
1 personne	13,9	1 579	51	0,63	4,28	$y_1 = 0,1928 (\pm 0,082) x_1 - 253$	0,78	5,97	0,83	3,2	1 579	51
2 personnes	23,0	2 536	139	0,59	2,29	$y_2 = 0,2038 (\pm 0,049) x_2 - 378$	0,92	3,72	0,73	5,5	1 268	70
3 «	20,1	3 123	154	0,49	1,72	$y_3 = 0,1412 (\pm 0,082) x_3 - 287$	0,65	2,86	0,65	4,9	1 041	55
4 «	22,2	3 304	177	0,44	2,23	$y_4 = 0,2215 (\pm 0,130) x_4 - 555$	0,66	4,14	0,76	5,4	851	44
5 «	9,3	3 198	172	0,47	1,52	$y_5 = 0,1748 (\pm 0,020) x_5 - 387$	0,99	3,25	0,69	5,4	610	34
6 «	5,3	3,043	155	0,50	1,34	$y_6 = 0,1187 (\pm 0,040) x_6 - 206$	0,77	2,33	0,57	5,1	507	26
7 + «	6,2	2 392	41	0,38	1,98	$y_7 = 0,0691 (\pm 0,045) x_7 - 124$	0,60	4,03	0,75	1,7	288	6
Ensemble	100,0	2 771	137	0,55	2,15	$y_S = 0,1668 (\pm 0,082) x_S - 325$	0,74	3,38	0,70	5,0	815	40

N.B. Tous les calculs ont été effectués en dizaines de IL (l'unité d'enregistrement des données de base). Du fait de l'arrondi les moyennes de ce tableau diffèrent légèrement des moyennes dans d'autres parties de ce rapport.

(*) Les chiffres entre parenthèses sont deux fois l'écart-type du coefficient du revenu.

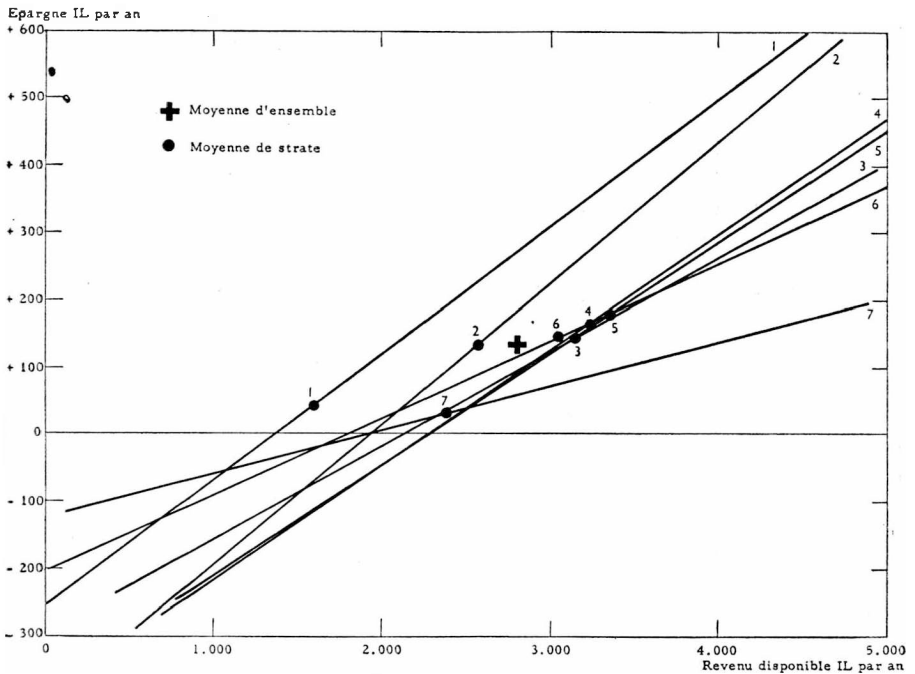
TABLEAU 10

Signification des différences entre types de famille

Test		Résultats	Seuil de signification à 5%
F ₁	Similitude des pentes	1,09	2,34
F ₂	Moyennes de strates alignées	4,43	4,44
F ₃	Similitude de la pente des moyennes et de la moyenne des pentes	(7,97)	4,08

GRAPHIQUE 3

Fonction d'épargne par taille de famille



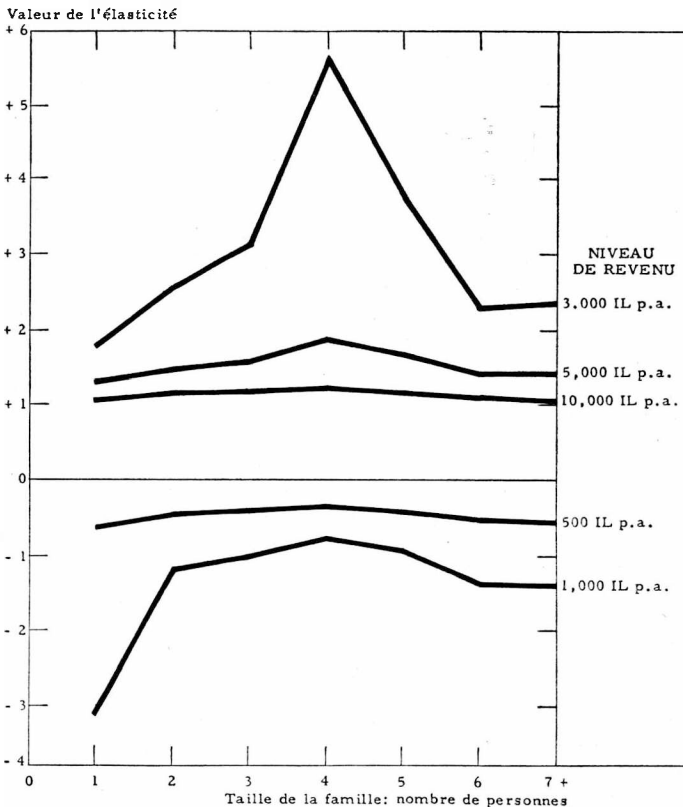
Le résultat de cette analyse est que la **propension marginale à épargner** (mesurée par le coefficient du revenu du tableau 9), n'est pas significativement différente entre types de famille, alors qu'elle l'était entre catégories socio-professionnelles (1). Cela ne veut pas dire cependant

(1) Cf. 2.1. ci-dessus.

que la taille de la famille n'a aucun effet sur le comportement des ménages à l'égard de l'épargne car l'épargne et le revenu moyen diffèrent entre types de famille et il faut tenir compte de ce facteur. Le graphique 3 montre que les strates sont décalées les unes par rapport aux autres, leurs moyennes décrivant une courbe en épingle à cheveux. Il en résulte que l'élasticité de l'épargne totale par rapport au revenu familial varie fortement entre types de famille à un niveau de revenu déterminé. Le graphique 4 indique comment l'élasticité varie avec la taille de la famille et le revenu : l'élasticité négative de l'épargne diminue (ou l'élasticité positive augmente) avec la taille de la famille jusqu'à quatre personnes, bien que le revenu par tête diminue avec l'accroissement de la taille de la famille.

GRAPHIQUE 4

Élasticité de l'épargne totale par taille de famille et niveau du revenu



Au delà de quatre personnes la tendance se renverse mais plus aucune différence ne se manifeste entre ménages de six personnes et de sept personnes et plus, quel que soit le niveau du revenu. A mesure que le revenu croît cependant l'écart entre les élasticités par type de famille s'atténue : celles-ci s'établissent entre 1,6 et 2,0 pour 5 000 l.L. de revenu annuel et se stabilisent à 1,3 pour 10 000 l.L. Il y a cependant une exception : les ménages d'une personne ont une élasticité négative plus forte et positive plus faible à tous les niveaux de revenu qu'aucun autre type de ménage.

Ainsi les ménages de quatre personnes ont la plus forte propension marginale à épargner et la plus forte élasticité à chaque niveau de revenu. Le **revenu moyen** par ménage de ce groupe est certes le plus élevé mais les **ressources par tête** de ce type de famille sont inférieures à celles des ménages moins nombreux (tableau 9). Il apparaît par conséquent que jusqu'aux familles de ce type, les économies d'échelle en matière de consommation parviennent à compenser l'effet de ressources par tête décroissantes et permettent à une préférence pour l'épargne de s'exprimer. A mesure que la taille de la famille continue de croître cependant et les ressources par tête de diminuer, la propension à épargner et l'élasticité de l'épargne faiblissent.

3.2. L'EFFET NET DE LA TAILLE DE LA FAMILLE

Afin d'isoler l'effet net de la taille de la famille, une régression double a été calculée où l'épargne totale était fonction de la taille de la famille et du revenu. Pour l'ensemble de la population, les résultats étaient peu concluants. Bien que la propension marginale à épargner lorsque la taille du ménage augmentait (à revenu constant) était bien du signe négatif, la faiblesse du coefficient de corrélation partielle ($R = -0,109$) autorisait à conclure à l'absence d'une relation étroite entre l'épargne et la taille de la famille, pour l'ensemble de la population. Cependant, comme le revenu familial augmentait avec la taille de la famille jusqu'aux ménages de quatre personnes et diminuait au-delà, des régressions doubles furent calculées respectivement pour les ménages de une à quatre personnes et les ménages de quatre à sept personnes et plus.

Les familles de quatre personnes furent incluses dans chaque sous-groupe puisqu'elles constituaient le type de famille pivot. Les résultats sont nettement plus concluants que sur l'ensemble de la population (tableau 11). La taille de la famille exerce une influence sur l'épargne à revenu constant mais le coefficient négatif de corrélation partielle est nettement plus fort pour les familles nombreuses que pour les familles de petite taille. Parmi ces dernières, bien que l'élasticité de l'épargne totale par rapport à la taille du ménage soit de $-1,06$, la somme des élasticité partielles est fortement positive (1,55) indiquant qu'une hausse du revenu familial fait plus que compenser l'augmentation du nombre de personnes au foyer, entraînant une hausse plus que proportionnelle de l'épargne totale.

Dans le cas des familles de plus de quatre personnes, la situation est radicalement différente : la corrélation partielle (négative) entre l'épargne et la taille du ménage est bonne et l'élasticité partielle (négative) est forte. Cette dernière compense même complètement l'élasticité-revenu positive. En d'autres termes, **les familles nombreuses n'ont aucune possibilité d'accroître leur avoir total (ou leur patrimoine) lorsque leur taille augmente, même si leurs ressources s'accroissent proportionnellement.**

TABLEAU II

Influence de la taille du ménage sur l'épargne

TAILLE DE LA FAMILLE	MOYENNES			$x = by + cz + a$	CORRÉLATIONS PARTIELLES				CORRÉLATIONS MULTIPLES	
	Revenu (y) (σy)	Épargne (x) (σx)	Taille (z) (σz)		r_{xyz}	$r^2_{xy,z}$	$r_{xz y}$	$r^2_{zx,y}$	$R_{x,yz}$	$R^2_{x,yz}$
1-4	2 732 (1 539)	138 (309)	2,64 (1,0)	$x = 0,1822 y - 56,61 z - 210$	0,8643	0,7470	- 0,3189	0,1017	0,8663	0,7504
4-7 +	3 116 (1 437)	154 (321)	5,09 (1,5)	$x = 0,1907 y - 95,80 z + 24$	0,8215	0,6749	- 0,7268	0,5282	0,9188	0,8442
Élasticité partielle (revenu) au point moyen (1) familles de 1-4 personnes : + 3,61 (1) familles de 4-7 personnes : + 3,86 Élasticité partielle (taille de la famille) au point moyen (2) familles de 1-4 personnes : - 1,06 (2) familles de 4-7 personnes : - 3,17 Sommes des élasticités partielles (1) + (2) - 1 (3) familles de 1-7 personnes : + 1,55 (3) familles de 4-7 personnes : - 0,31										

Cette conclusion semble particulièrement importante en raison du fait que ces familles se trouvent le plus fréquemment parmi les nouveaux immigrants d'Orient ou d'Afrique du Nord ⁽¹⁾. Le fait que ces familles sont d'autant plus incapables d'accumuler du capital que leur taille est plus grande — alors que les familles plus petites (d'origine européenne ou américaine) le peuvent — tendrait à la longue à accentuer l'écart du niveau de vie observé entre les deux groupes ⁽²⁾.

3.3. L'ÉPARGNE ET LA CONSOMMATION PAR TAILLE DE FAMILLE

La taille de la famille a donc un indiscutable effet négatif sur l'épargne. Cette conclusion peut être rapprochée de celle de N. Liviatan concernant l'influence de la taille de la famille sur la consommation. Le tableau 12 a été établi d'après son rapport à la Fondation Falk sur les structures de consommation en Israël ⁽³⁾.

TABLEAU 12
Élasticités de la demande

	ÉLASTICITÉS PAR RAPPORT (*)		SOMME DES ÉLASTICITÉS partielles [(a) + (b)] - 1
	Au revenu (a)	A la taille de la famille (b)	
Alimentation	0,516	0,286	- 0,198
Habillement	1,103	0,065	+ 0,168
Biens durables	2,039	- 0,393	+ 0,646
Dépenses de santé, culture et loisirs	1,842	- 0,412	+ 0,172
Éducation (**)	1,483	0,480	+ 0,963

(*) Il s'agit d'élasticités constantes ($d = a \text{ Log } R + b \text{ Log } N + c$) sauf en ce qui concerne l'éducation où le modèle suivant a été utilisé : $d = aR + b \text{ Log } N + c$.
(**) Moyenne pondérée des élasticités par continent d'origine.

La comparaison de ces valeurs à celles du tableau 11 suggère que l'épargne totale se classe parmi les biens que N. Liviatan considère comme de « luxe » c'est-à-dire dont l'élasticité-revenu est supérieure à l'unité, mais l'élasticité-taille du ménage est négative, comme par exemple les biens durables ou les dépenses de loisirs.

(1) Cf. André CHOURAKI, *Réflexion sur les structures démographiques de l'État d'Israël*. Cercle pour la fusion des Communautés, Jérusalem, 1962.

(2) Cf. Giora HANOCH, *Income Differentials in Israel*. Falk Project, Fifth Report 1959-1960, Jerusalem 1961.

(3) Texte dactylographié (août 1962 : les élasticités en fonction du revenu et de la taille de la famille, p. 1.4 ; l'élasticité des dépenses non-alimentaires, par continent d'origine p. IV.9)

On remarquera que l'éducation a une élasticité-taille du ménage positive, s'apparentant ainsi aux « nécessités » telles que l'alimentation ou l'habillement. La croissance de cette dépense à revenu constant lorsque la famille augmente, réduit manifestement les ressources du ménage disponibles pour l'épargne. Toutefois, un ménage qui a de lourdes dépenses d'éducation et, de ce fait, « n'épargne » pas au sens habituel du terme, contribue néanmoins à accroître le capital non matériel du pays (1). Si l'enseignement était gratuit (ou moins coûteux qu'actuellement) mais financé par une fiscalité plus lourde, il n'est pas évident que l'épargne des ménages qui en résulterait serait plus élevée, bien qu'une telle politique pourrait se recommander en vue d'une meilleure intégration des nouveaux venus d'Afrique du Nord et du Moyen Orient.

3.4. LES COMPOSANTES DE L'ÉPARGNE

3.4.1. Structure des placements et investissements

Des bilans ont été établis indiquant les variations d'actif et de passif de chaque type de famille. Le tableau 13 donne les résultats (2).

Le taux d'accumulation moyen par rapport au revenu disponible est de l'ordre d'un tiers pour les familles de deux à cinq personnes. Les ménages d'isolés accumulent à un taux moitié moindre et les familles de six personnes et plus à un taux encore inférieur. Ceci confirme la conclusion du paragraphe 3.2, que les familles nombreuses sont dans une situation nettement moins favorable, en ce qui concerne l'accumulation, que les familles plus petites.

A l'actif, l'élément dominant est le logement qui représente la moitié du total. La proportion est relativement constante sauf parmi les isolés où elle n'atteint pas 40% et les familles de sept personnes et plus où elle s'élève à 60%. En valeur absolue toutefois, les dépenses importantes sont le fait des ménages de 2 à 5 personnes qui investissent en moyenne de 400 à 600 I.L. sous cette forme.

Les remboursements représentent moins d'un tiers de l'accroissement de l'actif et sont largement compensés par l'endettement nouveau qui finance 46% de l'accumulation.

Les ressources exceptionnelles — sous-estimées à concurrence des primes d'assurance vie et cotisations à une caisse de prévoyance — représentent plus d'un tiers du financement de l'accumulation et l'épargne sur le revenu courant moins d'un cinquième.

(1) Adam SMITH considérait la dépense d'éducation comme une formation brute de capital fixe. Cf. **Wealth of nations**, Livre II, chapitre I « of the division of stock ».

(2) Ces bilans **sous-estiment** l'accroissement total des avoirs d'un montant correspondant aux primes d'assurance vie et aux cotisations à une caisse de prévoyance. Ces primes et cotisations sont incluses dans une catégorie appelée « l'épargne contractuelle » qui comprend les remboursements d'emprunts hypothécaires. Or, ces derniers se trouvent également dans une autre catégorie appelée « remboursements d'emprunts ». Afin d'éviter le double emploi entraîné par ce traitement des remboursements d'emprunts hypothécaires, les données sur l'épargne contractuelle ont été exclues des bilans du tableau 13. L'ordre de grandeur de la sous-estimation moyenne est de 70 à 100 I.L. pour l'ensemble de la population. L'élimination de ces primes et cotisations diminue non seulement l'accroissement de l'actif total, mais aussi le montant des ressources exceptionnelles. Cet élément comprend les indemnités de licenciement, les versements en capital venant des caisses de prévoyance, le remboursement d'arrhes sur contrats annulés, les dons, héritages et réparations allemandes à titre personnel. Voir annexe I pour la définition des composantes de l'épargne.

TABLEAU 13
Bilans par taille de ménage

TAILLE DU MÉNAGE		1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes	7 personnes et plus	Ensemble
Revenu moyen.....	IL	1 562	2 533	3 097	3 305	3 193	2 965	2 382	2 757
Accroissement d'actif.....	IL	232	818	865	1 109	1 007	346	287	773
Taux d'accumulation :									
Accroissement d'actif/revenu moyen.....	(%)	14,9	32,3	28,0	33,5	31,5	11,7	12,1	28,0
Variations d'actif	(%)	100	100	100	100	100	100	100	100
Placements liquides.....		32	10	13	8	9	— 29	— 1	10
Investissements immobiliers.....		39	53	43	53	47	51	60	49
Investissements d'entreprise.....		— 1	14	16	13	8	22	6	13
Remboursements.....		30	23	28	26	36	56	35	28
Variations de passif	(%)	100	100	100	100	100	100	100	100
Emprunts.....		43	48	43	44	50	53	62	46
Ressources occasionnelles (a).....		36	35	40	41	33	5	27	35
Épargne (b).....		21	17	17	15	17	42	11	19
Fonds propres du ménage (a) + (b).....	(%)	57	52	57	56	50	47	38	54

Au total, les ressources propres des ménages — l'épargne sur le revenu courant et les ressources exceptionnelles — ne couvrent qu'un peu plus de la moitié de l'accumulation — soit l'équivalent de l'investissement en logement — le reste provenant de ressources extérieures. Parmi les familles nombreuses, dont le taux d'accumulation est cependant plus faible, cette proportion de fonds propres n'est même pas atteinte.

3.42. L'élasticité des composantes de l'épargne

Le tableau 14 donne l'élasticité des composantes de l'épargne pour chaque type de ménage ⁽¹⁾. Dans la plupart des cas, les valeurs sont sensiblement supérieures à l'unité bien qu'elles varient beaucoup, entre types de ménages, pour une composante donnée. Ces élasticités ne présentent pas d'ordre distinct entre les divers types de famille comme dans le cas des catégories socio-professionnelles.

Toutefois, si l'on néglige l'épargne liquide et les investissements d'entreprise qui ne sont corrélés au revenu que dans 2 ou 3 types de famille et dont on a vu qu'ils étaient le fait respectivement des cadres et des indépendants, un dessin plus clair apparaît.

Deux groupes de familles se distinguent. Dans le premier, qui comprend les familles nombreuses de 6 personnes et plus, l'investissement en logement a la priorité avec une élasticité supérieure à 2,0. Pour ces familles en outre, l'élasticité de la demande d'emprunts est supérieure à l'élasticité d'offre de remboursements et l'endettement nouveau est d'un montant égal ou supérieur aux remboursements. Le comportement d'emprunteur de ce type de familles est manifestement lié aux investissements en logement.

Le deuxième groupe de ménages comprend tous les autres types de familles : pour ces dernières, l'investissement en logement ou bien est faiblement corrélé au revenu, ou bien a une faible élasticité. L'épargne contractuelle occupe la première ou la seconde place dans leur échelle de préférence. En outre, leur élasticité d'offre de remboursements est systématiquement supérieure à leur élasticité de demande d'emprunts, bien qu'ici encore l'endettement nouveau soit en moyenne supérieur aux remboursements.

Si l'on tient compte du fait que les familles ayant une forte élasticité d'investissement en logement ne consacrent en moyenne que 175 l.L. à ce poste, alors que celles dont l'élasticité correspondante est faible lui consacrent de 400 à 600 l.L., la conclusion s'impose que la demande potentielle de logements la plus forte vient des familles nombreuses. Il semble que les programmes de construction (et peut-être les facilités de crédit) ne sont pas suffisamment adaptés aux besoins des familles nombreuses. L'incapacité de ces familles à accumuler du capital, mise en évidence ci-dessus, apparaît ainsi comme une incapacité à trouver un logement comparé aux familles plus petites.

(1) Voir paragraphe 2.22 sur le mode de calcul de ces élasticités et l'annexe 2 pour les résultats détaillés.

TABLEAU 14

Élasticités des composantes de l'épargne : arithmétique au point moyen = A ; logarithmique = L

Composantes \ Taille du ménage	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		5 personnes		6 personnes		7 personnes et plus	
	A	L	A	L	A	L	A	L	A	L	A	L	A	L
Épargne contractuelle	1,2	1,9	1,8	1,8	1,3	1,4	1,0	1,4	1,3	—	1,1	—	1,4	1,8 (*)
Placements liquides	n. c.	—	n. c.	—	2,4	—	n. c.	—	1,7	—	n. c.	—	—	—
Investissements immobiliers	n. c.	n. c.	0,8	—	n. c.	n. c.	0,7	0,6	0,9	0,8	2,0	—	—	2,4 (*)
Investissements d'entreprise	—	—	3,5	—	2,3	—	n. c.	—	n. c.	—	2,5	—	—	—
Emprunts	1,2	—	n. c.	1,4	1,0	0,6	0,6	0,5	1,3	1,1	0,9	0,8	n. c.	1,1 (*)
Remboursements	1,3	—	1,4	1,7	1,2	1,5	0,9	—	1,9	—	1,0	—	—	1,3 (*)
Ressources occasionnelles	n. c.	n. c.	0,5	—	1,2	1,2	1,8	—	n. c.	n. c.	—	—	—	—
Biens durables	1,2	—	1,1	—	1,4	1,4	0,9	—	1,0	—	1,8	—	—	—
Avoirs liquides initiaux	1,7	1,5	1,4	1,2	1,4	—	1,1	—	—	—	—	—	—	—

(*) Déterminé graphiquement.
n. c. : pas de corrélation.

4. L'ÉPARGNE EN FONCTION DE L'ÂGE

Ce paragraphe analysera l'épargne totale et ses composantes en fonction du revenu, selon l'âge du chef de ménage.

Les théories du cycle familial de l'épargne suggèrent, et des données empiriques l'ont démontré, que les emplois de l'épargne se modifient à mesure que les ménages vieillissent. L'ordre d'acquisition des divers actifs est approximativement le suivant (pour les indépendants, les investissements d'entreprises viennent en tête).

Actifs ne rapportant pas un revenu (ou biens fournissant un **service**) :

- encaisse et compte bancaire,
- logement et équipement ménager.

Actifs rapportant un revenu (ou actifs de **rapport**) :

- valeurs mobilières,
- propriété immobilière et foncière.

L'échantillon interrogé dans l'enquête épargne de 1957 a été analysé selon six tranches d'âge : les moins de 25 ans ; 25 à 34 ; 35 à 44 ; 45 à 54 ; 55 à 64 ; plus de 65 ans. Certaines de ces strates recouvrent largement des groupes définis dans les paragraphes précédents : les plus de 65 ans par exemple comprennent la majeure partie des retraités, rentiers et personnes assistées, dans la classification socio-professionnelle ; les moins de 25 ans sont en grande partie constitués de ménages d'isolés, dans la classification par type de famille. La fréquence des entrepreneurs individuels ou des familles nombreuses est beaucoup plus élevée parmi les ménages de plus de 45 ans que dans les tranches d'âge plus jeunes. Ces différences de type de familles ou de catégorie socio-professionnelle entre les tranches d'âge altéreront certainement notre analyse de l'influence pure de l'âge. Dans la mesure où il est cependant impossible d'en tenir compte, sinon qualitativement, nous les négligerons.

Une première partie traitera de l'épargne totale et nous étudierons à cette occasion l'influence sur l'épargne des avoirs liquides en début d'année, que nous considérerons comme un indicateur de la fortune totale. Une seconde partie analysera les composantes de l'épargne.

4.1. L'ÉPARGNE TOTALE ET LE REVENU

Une analyse graphique de la régression de l'épargne totale sur le revenu disponible dans les six tranches d'âge définies ci-dessus indiquait que les moins de 25 ans et les plus de 45 ans se détachaient du reste de la population.

Afin de vérifier si ces tranches d'âge étaient significativement différentes des autres, une analyse de covariance fut effectuée respectivement sur :

- les six tranches d'âge (moins de 25 ans ; 25 à 34 ; 35 à 44 ; 45 à 54 ; 55 à 64, plus de 65 ans) ;
- quatre tranches d'âge (25 à 34 ; 35 à 44 ; 45 à 54 ; 55 à 64).

Les résultats sont donnés dans le tableau 15. Ils indiquent :

F_1 : que les coefficients angulaires des six strates de régression de l'épargne totale sur le revenu disponible ne sont pas significativement

différents entre les strates. Ceci demeure vrai pour les quatre tranches d'âge.

F_2 : que les moyennes de strates ne s'ajustent pas selon une droite pour l'ensemble des six tranches d'âge. Lorsqu'on élimine cependant les moins de 25 ans et les plus de 65 ans, les moyennes des quatre strates s'ajustent bien selon une droite. En d'autres termes, bien que la **pen**te des régressions ne soit pas significativement différente entre les strates (F_1), leur **position** l'est, jusqu'à ce que l'on élimine les plus jeunes et les plus vieux.

F_3 : en raison des résultats de F_2 , F_3 est sans objet dans le cas de l'analyse sur les six tranches d'âge. En ce qui concerne en revanche l'analyse des quatre strates, après élimination des moins de 25 ans et des plus de 65 ans, F_3 a un sens et indique que la pente de la droite s'ajustant aux moyennes de strates n'est pas significativement différente de la pente moyenne des strates.

La signification de ce résultat est double :

a) La population **dans son ensemble**, analysée par tranche d'âge, se révèle faiblement homogène : les propensions marginales à épargner ne sont pas significativement différentes. Ce résultat présente un certain intérêt lorsqu'on le compare à l'analyse socio-professionnelle qui révélait une hétérogénéité complète entre les strates.

b) Cette homogénéité faible se transforme en homogénéité forte si l'on élimine les plus jeunes et les plus vieux (16,5% de la population totale), les quatre régressions qui subsistent apparaissent alors sensiblement identiques en ce qui concerne leur pente et leur position.

TABLEAU 15

Tests de signification des différences par tranche d'âge

		F_1	F_2	F_3
Six tranches d'âge (< 25 , $25-34$, $35-44$, $45-54$, $55-64$, > 65)	Valeur du seuil de signification à 5%	4,42	5,68	
	Résultat	1,99	(10,54)	
Quatre tranches d'âge ($25 - 34$, $35 - 44$, $45 - 54$, $55 - 64$)	Valeur du seuil de signification à 5%	8,60	19,47	252
	Résultat	1,83	11,79	6,75

4.2. L'ÉPARGNE TOTALE, LE REVENU ET LES AVOIRS LIQUIDES EN DÉBUT D'ANNÉE

L'analyse a été conduite jusqu'à présent en fonction du seul revenu disponible, sans tenir compte de la fortune accumulée des familles. Le

patrimoine total n'avait pas été observé dans l'enquête en raison de difficultés pratiques. Les avoirs liquides en début d'année (compte bancaire et dépôts d'épargne seulement) avaient cependant été enregistrés.

Des régressions arithmétiques de l'épargne totale en fonction du revenu disponible et des actifs liquides ont donc été calculées. Cette dernière variable a été introduite comme indicateur de la fortune totale (ou de l'actif net) du ménage en vertu de l'hypothèse que l'épargne est non seulement le solde du revenu et de la consommation, mais est également l'accroissement conscient et voulu de l'actif net (tableaux 16 et 17).

Le tableau 16 indique que le revenu moyen s'élève avec l'âge jusqu'à la tranche des 35 à 44 ans et diminue ensuite. La dispersion des revenus (3^e colonne) est **constante** jusqu'à cet âge, **s'accroît** ensuite. Ceci traduit le fait que le cycle familial des revenus suit un profil différent selon les catégories socio-professionnelles : le maximum des gains est atteint avant l'âge de 40 ans pour les travailleurs manuels, pour les manœuvres et les ouvriers spécialisés, alors que pour les ouvriers qualifiés et plus encore pour les cadres supérieurs et professions libérales, le maximum se produit à un âge plus avancé. La dispersion croissante des revenus à partir de 45 ans se traduit par une dispersion beaucoup plus accusée de l'épargne (colonne 7). La désépargne est forte en effet dans chaque tranche d'âge mais particulièrement parmi les plus jeunes et les plus vieux. Le rapport du revenu d'épargne nulle au revenu moyen souligne ce phénomène (tableau 17, colonne 9).

La dispersion des avoirs liquides en début d'année (tableau 16, colonne 5) ne semble nullement en relation avec l'âge. Le rapport de ce terme au revenu disponible est en revanche remarquablement constant (colonne 9), n'augmentant fortement que dans la tranche d'âge la plus élevée où elle est influencée par quelques valeurs extrêmes.

La conclusion principale du tableau 17 est que l'introduction des avoirs liquides comme seconde variable explicative du comportement des ménages n'améliore l'ajustement qu'en deux strates, celles des 25 à 34 ans et des 35 à 44 ans (colonnes 3 et 6). Dans toutes les autres tranches d'âge, les coefficients de corrélation partielle entre l'épargne et les avoirs liquides sont voisins de 0, bien que généralement négatifs. En d'autres termes le revenu disponible seul est un facteur explicatif suffisant du comportement des épargnants de moins de 25 ans et de plus de 45 ans.

Dans les tranches d'âge de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans en revanche, les avoirs liquides exercent une influence sur l'épargne : dans le premier groupe ils la dépriment (corrélation partielle négative élevée et élasticité négative élevée) ; dans le deuxième groupe ils l'accroissent (corrélation partielle positive élevée, élasticité positive moyenne).

Le groupe des 25 ans à 34 ans, qui est notoirement dans la phase de constitution et d'équipement d'un foyer, est disposé à épargner moins (ou à désépargner plus fortement), plus il détient d'avoirs liquides. Comment ces avoirs ont été constitués est une question qui devrait être analysée dans des travaux ultérieurs : sont-ils des recettes imprévues, des dons, ou seulement le solde inemployé d'emprunts contractés l'année précédente en vue d'une dépense spécifique ?

L'autre groupe (les ménages de 35 à 44 ans), dont l'épargne totale augmente avec les avoirs liquides en début d'année, semble considérer qu'il a une quantité suffisante de ces avoirs, car son épargne courante ne s'oriente pas vers ce type de placements (voir la partie suivante sur les composantes de l'épargne). Mais évidemment, plus son encaisse liquide est importante — et donc mieux il est assuré contre l'imprévu — plus il

TABLEAU 16

Revenu disponible, avoirs liquides et épargne. Moyennes et dispersions

AGE	REVENU DISPONIBLE		AVOIRS LIQUIDES		ÉPARGNE TOTALE		TAUX D'ÉPARGNE (6) : (2) x 100	COEFFICIENT DE TRÉSORERIE (4) : (2) x 100
	Moyenne IL	Coefficient de variation	Moyenne IL	Coefficient de variation	Moyenne IL	Coefficient de variation		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
< 25	1 809	0,44	201	0,96	35	5,85	1,9	0,11
25-34	2 801	0,44	197	0,55	157	1,42	5,6	0,07
35-44	3 237	0,45	236	1,55	222	1,55	6,9	0,07
45-54	3 130	0,55	225	0,74	182	2,28	5,8	0,07
55-64	2 438	0,64	192	1,40	80	3,27	3,3	0,08
> 65	1 778	0,83	412	2,27	26	13,00	1,5	0,23
Ensemble	2 762	0,57	232	1,59	146	2,27	5,3	0,13

N.B. — En raison des arrondis les moyennes de ce tableau sont légèrement différentes de celles des tableaux précédents.

TABLEAU 17

Revenu disponible (x), avoirs liquides (y) et épargne (z) : régressions, corrélations, élasticités

AGE	RÉGRESSION DE L'ÉPARGNE SUR LE REVENU ET LES AVOIRS LIQUIDES	COEFFICIENTS DE CORRÉLATION				ÉLASTICITÉS AU POINT MOYEN		REVENU D'ÉPARGNE nulle : Revenu moyen
		Totale r^2_{zx}	Partielle		Multiple $R^2_{z,xy}$	N_{zx}	N_{zy}	
			$r^2_{zx,y}$	$r^2_{zy,x}$				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
< 25	$z = + 0,2047 x + 0,0385 y - 343$	0,67	0,59	0,003	0,67	10,6	+ 0,2	0,91
25-34	$z = + 0,2206 x - 1,0676 y - 251$	0,78	0,85	- 0,480	0,89	3,9	- 1,3	0,41
35-44	$z = + 0,1466 x + 0,4015 y - 347$	0,77	0,68	0,504	0,89	2,1	+ 0,4	0,69
45-54	$z = + 0,2050 x - 0,1685 y - 421$	0,64	0,38	- 0,004	0,64	3,5	- 0,2	0,64
55-64	$z = + 0,1573 x - 0,0667 y - 291$	0,75	0,57	- 0,006	0,75	4,8	- 0,2	0,75
> 65	$z = + 0,2063 x - 0,0130 y - 335$	0,77	0,68	- 0,004	0,78	14,1	- 0,2	0,90
Ensemble	$z = + 0,1667 x + 0,0871 y - 335$	0,70	0,62	0,026	0,71	3,2	+ 0,1	0,72

est libre d'orienter son épargne vers d'autres formes de placement ou d'amortir des emprunts antérieurs (1).

Ainsi lorsque le revenu est pris comme seule variable explicative, les différences d'attitude face à l'épargne, imputables à l'âge, reviennent à distinguer les plus jeunes et les plus vieux d'une part, tous les autres ménages de l'autre. Ceci correspond aux conclusions des paragraphes précédents où le comportement des ménages d'isolés (principalement composés de gens très jeunes ou très âgés) et celui des rentiers et retraités, se distinguent du reste de la population.

Les plus jeunes et les plus vieux se ressemblent en ce que leur coefficient d'épargne est le plus faible, et leur revenu d'épargne nulle le plus élevé. En revanche, si peu d'épargne supplémentaire peut être escomptée de la part des plus de 65 ans, la très grande sensibilité à l'épargne des moins de 25 ans (forte propension marginale à épargner) suggère qu'un volume d'épargne plus important pourrait être obtenu de cette catégorie en l'incitant à participer à des fonds d'épargne-dot ou d'épargne-logement ou à souscrire des polices d'assurance-vie.

Lorsqu'un indicateur du patrimoine total est introduit dans l'analyse, à savoir les actifs liquides en début d'année, le groupe principal des ménages (âgés de 25 à 64 ans) se subdivise en deux catégories : pour les ménages de 25 à 44 ans les avoirs liquides jouent un rôle important, au début comme source de désépargne, destinés vraisemblablement à financer l'acquisition d'un logement, ensuite comme fonds de réserve (actif de sécurité) permettant à la famille d'investir en actif de rapport (investissements d'entreprise, fonds immobiliers) ou d'amortir l'endettement antérieur. Parmi les générations plus âgées (45 à 64) on ne discerne aucune relation analogue entre les actifs liquides et l'épargne totale : ils seraient plutôt une source de désépargne pour les familles qui s'attendent à une diminution de leur revenu.

4.3. LES COMPOSANTES DE L'ÉPARGNE

Dans cette partie comme dans les paragraphes précédents, le comportement des ménages à l'égard des diverses composantes de l'épargne sera analysé sous deux optiques. Nous dresserons d'abord, pour les diverses tranches d'âge, le bilan des variations d'actif et de passif. Nous analyserons ensuite les élasticités-revenu des composantes positives et négatives de l'épargne.

4.31. Structure des investissements et des placements

Le tableau 18 donne la structure de l'actif et du passif pour chaque tranche d'âge. La présentation de ce tableau est légèrement différente de celle du bilan présenté dans les paragraphes précédents. En premier lieu le tableau surestime l'accroissement de l'actif d'un montant correspondant aux remboursements d'emprunts hypothécaires qui sont compris à la fois dans le poste « remboursements » et le poste « épargne contractuelle » (2). Ce double emploi rendu inévitable par le mode de présentation des données primitives, est compensé par un excédent correspondant dans le poste « ressources exceptionnelles ». Comme il a été précédemment indiqué, l'ordre de grandeur de l'erreur par excès est de 70 à 100 I.L. pour l'ensemble de la population.

(1) Les remboursements d'emprunts sont en fait le placement préféré de ce groupe (voir tableau 19 ci-dessous).

(2) Voir annexe pour la définition des composantes de l'épargne.

TABLEAU 18
Bilans par tranche d'âge

TRANCHE D'ÂGE	< 25	25-34	35-44	45-54	55-64	> 65	ENSEMBLE	ENSEMBLE CORRIGÉ
Variations d'actif Total IL	420	859	791	768	523	367	684	584
Total %	100	100	100	100	100	100	100	100
Épargne contractuelle %	12	17	23	19	16	10	19	5
Placements liquides %	17	—	1	20	25	35	11	13
Investissements immobiliers %	69	73	62	42	31	40	55	65
Investissements d'entreprises %	2	10	14	19	14	15	14	17
Autres (dons, etc.) %	—	—	—	—	14	—	1	—
Variations de passif Total %	100	100	100	100	100	100	100	100
Emprunts nets %	35	22	13	15	38	15	20	24
Fonds propres %	65	78	87	85	62	85	80	76
dont :								
— Ressources occasionnelles %	57	59	58	62	46	78	59	51
— Épargne totale %	8	19	29	23	16	7	21	25
Accumulation nette								
Accroissement net d'actif/Revenu disponible %	23	31	24	25	21	21	25	21

En deuxième lieu ce tableau diffère des précédents parce que les remboursements et l'endettement nouveau y sont contractés, donnant un endettement net. L'effet de ces changements de présentation est d'abord de fournir un taux d'accumulation net au lieu de brut, par rapport au revenu disponible, ensuite d'exagérer la part des ressources propres des ménages dans le financement de l'accroissement de l'actif. Par conséquent une correction approximative a été faite pour l'ensemble de la population et figure dans la dernière colonne.

Les conclusions suivantes ressortent de ce tableau :

Le taux d'accumulation net par rapport au revenu disponible est élevé, atteignant 20 à 30 %, le taux maximum s'observant parmi les ménages âgés de 25 à 54 ans. (Le taux moyen d'accumulation brut atteignait environ un tiers ; voir les paragraphes précédents.)

Environ les deux tiers (62 % à 73 %) de l'accroissement de l'actif est imputable au logement dans les trois tranches d'âge les plus jeunes. La proportion tombe à un peu plus d'un tiers (31 % à 42 % dans les tranches d'âge plus élevées).

Les placements liquides sont forts chez les ménages les plus jeunes, deviennent insignifiants dans les tranches d'âge de 25 à 34 ans, augmentent rapidement ensuite.

L'épargne totale contractuelle, qui comprend les remboursements d'emprunts hypothécaires, varie dans une proportion de 1 à 2 entre les groupes, avec un maximum dans la tranche des 35 à 44 ans.

L'épargne (qui est à la fois le solde de l'accroissement de l'actif et du passif, et le solde entre le revenu courant disponible et la consommation y compris les achats de biens durables) ne finance qu'une faible part de l'accroissement de l'actif, au mieux à peine un tiers.

Les ressources occasionnelles financent environ 60 % de l'accroissement de l'actif net, compensant dans une certaine mesure l'insuffisance de l'épargne totale. L'ensemble des fonds propres (ressources occasionnelles plus épargne) couvre environ les trois-quarts de l'accumulation nette.

L'endettement net est aussi important que l'épargne totale comme source de financement. Dans la tranche des 55 à 64 ans, le très fort pourcentage d'endettement net semble lié aux actifs intitulés « autres » qui n'apparaissent pas dans les autres tranches d'âge et qui comprennent les prêts et les dons à autrui. Il semble très probable qu'il s'agit ici de prêts et de dons de parents à enfants, dont l'objet est souvent d'aider ceux-ci à acheter un logement. Les parents présentant de meilleures garanties de crédit, empruntent à la place de leurs enfants.

4.32. L'élasticité des composantes de l'épargne

Le tableau 19 donne l'élasticité des composantes de l'épargne dans chaque tranche d'âge.

Dans le cas de trois composantes, l'épargne contractuelle, les remboursements et les achats de biens durables, la valeur de l'élasticité diminue quand l'âge augmente.

(1) Voir paragraphe 2.22 pour les méthodes de calcul, et l'annexe 2 pour les relations détaillées.

TABLEAU 19

Élasticité des composantes de l'épargne : L = Logarithmique ; A = Arithmétique au point moyen

Age	Épargne contractuelle		Place- ments liquides	Investissements immobiliers		Investis- sements d'entre- prise	Emprunts		Remboursements		Ressources occasionnelles		Biens durables		Avoirs liquides initiaux	
	A	L		A	A		L	A	L	A	L	A	L	A	L	
Moins de 25 ans	1,8	1,6 *	2,5	n. c.	n. c.	—	1,4	1,5 *	2,1	2,0 *	n. c.	n. c.	1,4	—	1,1	—
25-34	1,3	1,5	n. c.	1,1	1,1	1,5	1,1	1,1	1,3	1,6	1,5	1,0	1,4	—	0,9	—
35-44	1,4	1,5	n. c.	1,3	1,7 *	2,1	0,8	0,6	1,5	1,5 *	0,9	1,4	1,3	—	2,2	—
45-54	1,4	1,4	2,6	n. c.	n. c.	3,4	1,5	0,9	1,3	1,5	1,8	1,2	1,2	—	1,1	1,2
55-64	1,1	1,1 *	1,6	n. c.	n. c.	4,0	n. c.	n. c.	0,9	0,9	0,9	n. c.	0,8	—	1,8	0,9
Plus de 65 ans	1,3	1,5	n. c.	2,4	n. c.	3,0	1,4	—	n. c.	n. c.	n. c.	n. c.	0,8	—	1,7	—

(*) Déterminé graphiquement
n. c. : pas de corrélation.

Dans le cas de l'**épargne contractuelle** qui comprend un élément obligatoire sous forme d'épargne institutionnelle, la diminution de l'élasticité n'est guère étonnante parce que les cotisations aux fonds de prévoyance sont proportionnelles au revenu jusqu'à un certain plafond que le revenu dépasse très largement dans les trois premières tranches d'âge.

Parmi les ménages plus âgés qui comprennent relativement plus d'indépendants, la fréquence et par conséquent la valeur moyenne de l'épargne institutionnelle, diminuent. Les remboursements d'emprunts hypothécaires sur le logement, qui font aussi partie de l'épargne contractuelle, diminuent aussi vraisemblablement parmi les ménages âgés lorsque la phase de constitution et d'équipement du foyer est passée. C'est certainement l'importance des remboursements d'emprunts hypothécaires au cours de cette phase qui explique que l'épargne contractuelle occupe le premier rang dans l'échelle de préférence des ménages de 25 à 44 ans.

Dans le cas des **biens durables** on pourrait aussi s'attendre à un ralentissement de la demande après la phase d'équipement initial lorsque les besoins commencent à être saturés. Cet élément prend, de fait, la deuxième ou la troisième place dans l'échelle de préférence des ménages constituant leur foyer (25 à 44 ans) et tombe à la dernière place parmi les ménages plus âgés.

L'**investissement d'entreprises** a la plus forte élasticité dans tous les groupes d'âges, à l'exception des moins de 25 ans où cette forme d'épargne est évidemment absente. Ce type d'investissements est la prérogative des indépendants mais pour cette catégorie de la population il constitue de loin la forme d'épargne la plus attrayante, et son attrait croît avec l'âge.

Deux composantes de l'épargne ne sont corrélées avec le revenu que dans quelques tranches d'âge.

L'**investissement en logement** est pratiquement limité aux ménages âgés de 25 à 44 ans. Ceux-ci sont dans la phase de constitution d'un foyer dans le cycle familial et le paragraphe précédent a démontré que leur épargne totale était étroitement corrélée avec les avoirs liquides en début d'année — source de financement manifeste pour l'investissement immobilier. L'élasticité de la demande de logement dépasse légèrement l'unité, ce qui place cette élasticité au dernier rang de l'échelle de préférence des familles. Ceci traduit le caractère très discontinu de cette forme d'investissement et le fait que le prix unitaire d'un logement ne varie pas beaucoup malgré une grande variabilité du revenu.

Les **placements liquides** (comptes bancaires et d'épargne, valeurs mobilières) sont complètement absents des tranches d'âge qui investissent en logements mais constituent la forme préférée de l'épargne parmi les moins de 25 ans et parmi les ménages de 45 à 54 ans qui ne sont pas entrepreneurs individuels.

On peut supposer que si les moins de 25 ans placent surtout leurs liquidités en compte bancaire ou d'épargne en vue d'acheter des biens durables ou un logement, les plus de 45 ans tendraient plutôt à acquérir des valeurs mobilières afin, soit de détenir un actif de rapport, soit de réaliser des gains en capital. L'élasticité des **remboursements** est systématiquement plus forte que celle de l'**endettement**, mais la valeur moyenne de celui-ci est beaucoup plus élevée (le tableau 18 indiquait que l'endettement nouveau finançait un quart de l'accroissement total de l'actif) ⁽¹⁾.

(1) En outre, la corrélation des remboursements avec le revenu est généralement plus étroite que celle de l'endettement en raison d'observations plus nombreuses et de valeurs extrêmes moins fréquentes.

5. CONCLUSION

5.1. L'ÉPARGNE SELON LES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Les cadres supérieurs, professions libérales, et employés ont le plus fort taux d'épargne. Ceci résulte cependant de leur revenu élevé. Lorsqu'il est tenu compte de ce facteur, ils se révèlent les pires épargnants qui recourent le plus à l'emprunt pour financer un taux d'accumulation particulièrement élevé.

Ils semblent être les plus avertis des possibilités offertes par une économie inflationniste, les plus disposés à les exploiter. Toutefois il n'est pas impossible que la faiblesse de leur épargne à partir de leur revenu courant soit due à de fortes dépenses de transports individuels, de culture et d'éducation. Une politique d'encouragement de l'épargne devrait surtout viser à freiner le recours au crédit de cette classe.

Les ouvriers constituent la catégorie la plus nombreuse (42 %). Ce sont les meilleurs épargnants après les indépendants (compte tenu du niveau du revenu), mais il semble possible d'accroître leur épargne. Il est important de le faire pour freiner une tendance vraisemblable de leur part à imiter le comportement des cadres qui représentent une catégorie pilote.

Les rentiers, retraités et personnes assistées (10 % de la population) vivent entièrement de ressources exceptionnelles et de liquidations d'actifs, non seulement pour financer leur modeste investissement, mais même pour couvrir une partie de leur consommation courante. Une politique de formation de l'épargne est sans objet dans cette catégorie ; une politique de redistribution des revenus s'imposerait davantage.

Les indépendants apparaissent, comme en d'autres pays, les meilleurs épargnants. Leur comportement est dominé par les investissements d'entreprise dans une situation où, bien que l'inflation puisse donner une prime à l'inefficacité grâce à des rendements nominaux élevés, le taux de croissance très rapide de toute l'économie crée un besoin permanent de fonds de roulement alimenté par des ressources d'emprunts.

5.2. L'ÉPARGNE SELON LA TAILLE DU MÉNAGE

Trois attitudes devant l'épargne se distinguent lorsque la population est analysée selon la taille du ménage.

— La première est l'attitude des isolés, qui ont un taux d'épargne faible et une élasticité-revenu faible lorsqu'elle est positive, forte lorsqu'elle est négative. Le comportement de ce groupe semble refléter sa composition : il comprend des individus très jeunes et très âgés, les premiers probablement imprévoyants (n'ayant pas de famille à charge et la quasi-certitude d'un revenu futur en hausse), les seconds ayant des moyens limités et une tendance à désépargner pour maintenir une consommation de subsistance (1). Il est évident qu'il n'y a pas grand chose à faire pour encourager l'épargne des vieillards du groupe, qui seraient plutôt des cas sociaux. En revanche « l'imprévoyance » des jeunes célibataires pourrait probablement être réduite par un système « d'épargne-dot ».

(1) Cf. L'analyse du comportement des rentiers, retraités et personnes assistées dans le paragraphe sur les catégories socio-professionnelles.

On notera en passant que les ménages de deux personnes forment aussi une catégorie ambiguë puisqu'elle contient des jeunes ménages et des vieux couples dont les enfants ont quitté le domicile. L'attitude devant l'épargne de ces deux groupes est probablement très différente aussi comme le suggère l'analyse selon l'âge, ou selon le cycle familial (cf. infra).

— Le second type de comportement qui se distingue clairement est celui des familles de 6 personnes et plus. Bien qu'elles ne représentent que 11,5% **des ménages** elles groupent 20,1% **des personnes** dans la population juive urbaine. L'épargne de ce groupe est de toute évidence négativement influencée par la taille de la famille : l'élasticité - revenu de l'épargne est plus faible que dans n'importe quel autre type de ménage si ce n'est celui des isolés, et le taux d'accumulation est plus faible que dans aucun autre groupe. Non seulement les familles nombreuses épargnent moins à partir d'un accroissement donné du revenu, elles sont aussi moins capables d'emprunter pour financer leur besoin de logement. En outre, un accroissement de la taille de la famille, même accompagné d'une augmentation de revenu, risque d'entraîner une désépargne : l'augmentation de la taille d'une famille, déjà nombreuse, compromet son patrimoine.

La politique à l'égard de ces familles devrait donc viser à les aider à acquérir un avoir — notamment un logement — si elles ne doivent pas être condamnées à une situation d'infériorité croissante par rapport aux familles plus petites.

— La troisième attitude face à l'épargne est celle des ménages de 2 à 5 personnes. Ici aussi l'épargne est contrariée par un accroissement de la taille de la famille à revenu constant mais l'effet ne devient sensible qu'à partir de 4 personnes. L'ensemble du groupe bénéficie par ailleurs d'un taux d'accumulation particulièrement élevé (équivalent à un tiers du revenu annuel moyen), dominé par la demande de logement. Les fonds propres des ménages — leur épargne à partir du revenu courant et leurs ressources exceptionnelles — couvrent un peu plus de la moitié de l'accroissement de l'actif, le reste étant financé par l'emprunt. Si les ménages de 6 et 7 personnes éprouvent du mal à investir dans l'immobilier, il semble que, comparativement, les ménages plus petits bénéficieraient d'un accès trop facile au marché du logement et que leur désépargne par l'emprunt pourrait être réduite par des conditions de crédit plus restrictives.

5.3. L'ÉPARGNE SELON L'ÂGE

Des précisions supplémentaires se dégagent lorsque le comportement des ménages est analysé en fonction de l'âge, ou du « cycle familial ».

En premier lieu, on note la très forte sensibilité de l'épargne des moins de 25 ans qui épargnent ou désépargnent très fortement. L'effet net est un taux d'épargne très faible mais il devrait être possible de réduire la propension à désépargner de ce groupe qui manifeste une préférence élevée pour les avoirs liquides, en créant par exemple des dépôts d'épargne-dot ou en instituant la vente à tempérament de valeurs mobilières.

Deuxièmement, l'investissement en logements est presque exclusivement concentré dans deux tranches d'âge, la strate des 25 à 44 ans, sans aucune corrélation avec le revenu dans les autres catégories. Dans cette strate l'investissement en logements exclut tout placement liquide, doit être largement financé par l'endettement et entraîne de lourds remboursements d'emprunts hypothécaires.

Le processus d'acquisition d'un logement dans la première partie du cycle familial engendre en fait un schéma de formation et de dépense du revenu ajusté à l'amortissement d'emprunts pour de longues années. L'habitude ainsi acquise d'affecter des sommes importantes à l'amortissement, pourrait probablement servir plus tard dans le cycle familial, à accroître l'épargne des 45 à 64 ans : il semble vraisemblable que la chute de l'épargne observée dans cette catégorie, par rapport aux ménages de 25 à 44 ans, n'est pas seulement due à une baisse du revenu mais doit aussi être attribuée à l'extinction des engagements de la part de ménages qui ont acheté leur maison et son équipement et sont maintenant en mesure d'accroître leur consommation. Afin de compenser cette soif de dépenses, après l'amortissement des emprunts, il est suggéré que les remboursements hypothécaires une fois terminés, soient facultativement prolongés sans discontinuité par des achats à tempérament d'actifs de rapport (tels que des parts de sociétés d'investissements ou des obligations foncières) d'un montant mensuel égal et par le canal des mêmes institutions que les remboursements hypothécaires antérieurs.

En d'autres termes, considérant ensemble les moins de 25 ans et les 45 à 64 ans, un accroissement de l'épargne totale doit être recherché en avançant l'âge où l'épargne commence réellement et en retardant l'âge où elle faiblit et où la désépargne commence.

ANNEXE I

L'ENQUÊTE ISRAËLIENNE SUR L'ÉPARGNE DE 1957-1958

N. B. Cette enquête portait sur la population juive habitant des agglomérations de plus de 2 000 habitants, soit 85% de la population d'Israël.

I. Les données utilisées dans l'analyse

Les données de base étaient contenues dans 2 909 questionnaires exploitables. Après avoir été vérifiées et chiffrées, les données furent transcrites sur des feuilles de chiffrage qui donnèrent lieu à des calculs supplémentaires : par exemple l'épargne totale d'un ménage était déduite par différence entre un ensemble de termes positifs — tels que des primes d'assurance, des cotisations à des caisses de prévoyance, des achats de valeurs mobilières, et un ensemble de termes négatifs — tels que l'endettement nouveau ou la vente de valeurs mobilières.

Toutes les ressources occasionnelles étaient considérées comme des termes négatifs.

L'information figurant sur les feuilles de chiffrage ainsi que toutes les données constantes du ménage — tel que le nombre de personnes, d'enfants, le revenu, l'âge, la catégorie socio-professionnelle, le niveau d'instruction, etc. — furent alors perforées sur une cartothèque primaire comprenant sept cartes par ménage. Une carte récapitulative fut alors établie contenant les variables les plus intéressantes pour l'étude de l'épargne.

Les tableaux de résultats les plus importants furent établis à partir de cette carte et toutes les analyses présentées dans le texte s'appuient donc sur elle. Mais si son dessin convenait d'une manière générale il comportait quatre défauts qui ne pouvaient être remédiés pendant l'établissement du présent rapport.

Le premier concerne les **ressources occasionnelles** : toutes ces ressources furent enregistrées et perforées sur les cartes primaires mais une distinction fut introduite entre les ressources occasionnelles dites « significatives » et les autres ressources occasionnelles. La définition d'une ressource occasionnelle " significative " était fondée, non sur son montant mais sur son caractère inattendu. Ainsi les gains de loterie peuvent en toute rigueur être considérés comme inattendus ; ce n'est pas le cas en revanche des réparations allemandes, qui furent cependant classées parmi les ressources significatives ! Cette distinction dépourvue de sens, directement empruntée aux enquêtes épargne de Michigan n'aurait pas été gênante si la carte récapitulative, base de tous les tableaux, n'avait comporté les seules ressources dites « significatives ».

Le deuxième défaut concerne l'**épargne contractuelle**. Dans la carte récapitulative, ce terme était la somme de 3 éléments :

- les primes d'assurance-vie ;
- les cotisations à une caisse de retraite ;
- les remboursements d'emprunts hypothécaires.

Bien qu'il s'agisse dans tous les cas de paiements contractuels, ils répondent à deux finalités distinctes qu'il eût été préférable de distinguer : l'assurance-vie et retraite d'une part, l'investissement en logements de l'autre.

Le troisième défaut est lié au précédent : les remboursements d'emprunts hypothécaires, compris dans l'épargne contractuelle, le sont aussi dans la rubrique **remboursement**. Le classement sous deux rubriques, parfaitement légitime, conduit cependant à des doubles emplois ou des omissions, parce que les remboursements d'emprunts hypothécaires ne sont pas identifiés. Le résultat est que la carte récapitulative et les tableaux qui en sont déduits ne permettent pas d'équilibrer les éléments positifs et négatifs qui constituent l'épargne totale. L'absence d'un tel bilan gêne considérablement l'analyse du comportement des épargnants.

Le dernier défaut concerne les **placements liquides** : ceux-ci sont la somme des variations nettes de comptes à vue et à terme, et d'achats nets de valeurs mobilières. Dans l'année de l'enquête 19% de l'échantillon acheta ou vendit des valeurs mobilières : en outre, tous les bénéficiaires de réparations allemandes (environ 12% de l'échantillon) étaient porteurs d'obligations. Mêler des achats de valeurs aux variations de comptes bancaires était une démarche malencontreuse à la fois en raison de l'un des buts de l'enquête — l'analyse des réparations allemandes — et en raison du manque général d'informations sur les porteurs de valeurs mobilières, l'une des formes de placement susceptibles de se développer.

2. Critères de tri

1 TRANCHES DE REVENU DISPONIBLE		2 MONTANT DES ACTIFS LIQUIDES EN DÉBUT D'ANNÉE	
IL par an	% des ménages	IL	% des ménages
Inférieur à 500	3,79	Pas d'actif	83,8
500- 999	9,03	1- 249	4,3
1 000-1 499	9,06	250- 449	2,6
1 500-1 999	10,30	500- 999	2,2
2 000-2 499	13,97	1 000-1 499	2,4
2 500-2 999	16,45	1 500-1 999	1,3
3 000-3 499	11,68	2 000-2 999	1,4
3 500-3 999	7,58	3 000-4 999	1,3
4 000-4 499	5,14	5 000-9 999	0,5
4 500-4 999	4,21	supérieur à 10 000	0,2
5 000-7 499	7,65		
Supérieur à 7 500	1,14		
Ensemble	100,00	Ensemble	100,0
3 TAILLE DU MÉNAGE		4 AGE DU CHEF DE MÉNAGE	
	%		%
1 personne	13,9	Moins de 25 ans	7,3
2 personnes	23,0	25-34 ans	21,4
3 personnes	20,1	35-44 ans	21,4
4 personnes	22,2	45-54 ans	26,3
5 personnes	9,3	55-64 ans	14,4
6 personnes	5,3	plus de 65 ans	9,2
7 personnes	2,5		
8 personnes	1,9		
9 personnes et plus	1,8		
(Taille moyenne du dernier groupe : 10,5 personnes)			
Ensemble	100,0	Ensemble	100,0

5 CONTINENT D'ORIGINE ET DURÉE DE RÉSIDENCE		6 MONTANT DES RESSOURCES OCCASIONNELLES " SIGNIFICATIVES "	
	%		%
Nés en Israël.....	10,1	Aucune ressource.....	88,1
Immigrants d'Afrique-Asie.....	(26,8)	1- 249 IL.....	3,9
— avant 1948.....	4,9	250- 499.....	1,2
— 1948-1954.....	19,0	500- 999.....	1,1
— 1955-1958.....	2,9	1 000-1 499.....	1,0
Immigrants d'Europe-Amérique.....	(63,1)	1 500-1 999.....	0,6
— Avant 1948.....	34,6	2 000-2 999.....	1,1
— 1948-1954.....	27,2	3 000-4 999.....	1,6
— 1955-1958.....	1,3	5 000-9 999.....	1,1
Ensemble.....	100,0	Supérieur à 10 000.....	0,3
		Ensemble.....	100,0
7 CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE		8 PROFESSION ET STATUT	
Cadres supérieurs, professions libérales, employés.....	28,6	Membres indépendants des professions libérales.....	1,6
Manœuvres, O.S., ouvriers qualifiés et membres de coopératives.....	42,2	Entrepreneurs individuels sans adresse professionnelle.....	5,3
Entrepreneurs individuels.....	19,7	Entrepreneurs individuels employant plus de 4 salariés.....	1,1
Inactifs, retraités, personnes assistées....	9,5	Autres entrepreneurs individuels.....	11,7
		Cadres supérieurs, membres salariés des professions libérales.....	8,9
		Employés.....	19,7
		Ouvriers qualifiés et spécialisés.....	23,3
		Manœuvres.....	17,5
		Membres de coopératives.....	1,4
		Rentiers, retraités.....	1,5
		Personnes assistées.....	8,0
Ensemble.....	100,0	Ensemble.....	100,0

3. Définition des composantes de l'épargne

Épargne contractuelle :

- Remboursement de prêts hypothécaires (remboursement du capital)
- Cotisations à des caisses de retraite et de prévoyance.
- Primes d'assurance-vie

Placements liquides :

- Variations nettes de comptes bancaires et de dépôts d'épargne.
- Achats nets de valeurs mobilières.

Investissements immobiliers :

- Achats de logements ou de terrains, moins produit de la vente des biens analogues et moins les acomptes versés avant l'année de l'enquête.
- Acomptes versés pendant l'année de l'enquête.
- Pas-de-porte net.
- Travaux d'aménagement importants.

Investissements d'entreprise :

- Bénéfices réinvestis dans l'entreprise et autres ressources investies.

Endettement :

Emprunts nouveaux, obtenus dans l'année de l'enquête.

Remboursements :

Amortissements d'emprunt y compris hypothécaires (remboursement du capital).

Ressources occasionnelles :

Dons, héritages, gains de loterie.
 Restitutions allemandes.
 Primes de licenciement.
 Remboursements d'acomptes sur contrats annulés.

Épargne totale :

Calculée comme le solde des éléments positifs et négatifs ci-dessus.

Actifs liquides en début d'année :

Comptes bancaires et dépôts d'épargne à l'exclusion des valeurs mobilières.

4. Dessin de carte récapitulative

Caractéristiques du ménage	Revenu brut	Revenu disponible	Épargne totale	Placements liquides (en comptes et en valeurs mobilières)	Épargne contractuelle (y compris remboursements d'hypothèques)	Investissements fonciers et immobiliers nets
----------------------------	-------------	-------------------	----------------	---	--	--

Investissements d'entreprise	Emprunts nouveaux	Remboursements (y compris d'emprunts hypothécaires)	Ressources occasionnelles « significatives »	Achats nets de biens durables	Achats nets de biens durables + consommation totale	Actifs liquides en début d'année (comptes et dépôts seulement)
------------------------------	-------------------	---	--	-------------------------------	---	--

ANNEXE 2

Élasticités des composantes de l'épargne : R² (relations arithmétiques et logarithmiques), coefficients et écarts types

COMPOSANTE DE L'ÉPARGNE	EPARGNE CONTRACTUELLE					REMBOURSEMENTS					RESSOURCES OCCASIONNELLES					EMPRUNTS				
	Arithmétique			Logarithmique		Arithmétique			Logarithmique		Arithmétique			Logarithmique		Arithmétique			Logarithmique	
	Coefficient		N	R ²	Pente	R ²	Pente	N	R ²	Pente	R ²	Pente	N	R ²	Pente	R ²	Pente	N	R ²	Pente
Indépendants	0,84	0,041 (0,012)	1,48	0,92	1,72 (0,32)	0,65	0,072 (0,034)	1,11	0,61	0,96 (0,49)	0,41	0,089 (0,066)	1,03	0,33	0,90 (0,80)	0,74	0,201 (0,072)	1,59	0,66	1,13 (0,51)
Cadres	0,94	0,082 (0,012)	1,44	0,88	1,77 (0,42)	0,95	0,120 (0,020)	1,24	0,87	1,79 (0,44)	0,34	0,103 (0,092)	0,97	—	—	0,00	0,013 (0,196)	0,08	0,07	0,30 (0,67)
Ouvriers	0,92	0,066 (0,020)	1,32	0,93	1,35 (0,23)	0,88	0,103 (0,028)	1,42	0,80	1,52 (0,49)	0,48	0,041 (0,028)	1,02	0,19	0,73 (0,95)	0,83	0,111 (0,034)	1,04	0,81	0,89 (0,27)
Inactifs	0,46	0,021 (0,020)	1,63	—	—	0,42	0,038 (0,028)	1,24	—	—	0,10	0,038 (0,072)	0,22	—	—	0,40	0,049 (0,040)	0,89	—	—
Moins de 25 ans	0,85	0,051 (0,020)	1,78	—	—	0,34	0,070 (0,064)	2,12	—	—	0,04	—0,035 (0,102)	—0,51	—	—	0,38	0,164 (0,130)	1,43	—	—
25-34	0,94	0,069 (0,010)	1,32	0,98	1,45 (0,12)	0,92	0,118 (0,020)	1,30	0,83	1,56 (0,45)	0,32	0,118 (0,110)	1,46	0,29	0,99 (0,99)	0,50	0,169 (0,108)	1,06	0,66	1,05 (0,48)
35-44	0,95	0,078 (0,010)	1,39	0,95	1,50 (0,22)	0,95	0,031 (0,020)	1,46	—	—	0,25	0,060 (0,066)	0,88	0,50	1,44 (0,91)	0,70	0,101 (0,040)	0,84	0,55	0,60 (0,34)
45-54	0,94	0,069 (0,010)	1,44	0,90	1,41 (0,30)	0,92	0,105 (0,020)	1,33	0,89	1,49 (0,33)	0,71	0,122 (0,050)	1,78	0,54	1,19 (0,70)	0,72	0,173 (0,070)	1,50	0,60	0,88 (0,45)

55-64	0,82	0,039 (0,012)	1,13	—	—	0,74	0,058 (0,020)	0,88	0,49	0,92 (0,60)	0,31	0,089 (0,084)	0,89	0,08	0,66 (1,46)	—	0,005 (0,203)	0,03	0,10	0,38 (0,72)
Plus de 65 ans	0,62	0,026 (0,012)	1,26	0,74	1,52 (0,57)	0,17	0,033 (0,050)	0,80	—	—	0,19	0,142 (0,186)	0,88	—	—	0,37	0,106 (0,090)	1,44	—	—
1 personne.	0,76	0,033 (0,010)	1,23	0,88	1,88 (0,45)	0,57	0,059 (0,034)	1,30	—	—	—	0,002 (0,056)	0,05	—	—	0,29	0,075 (0,074)	1,18	—	—
2 personnes	0,70	0,088 (0,034)	1,81	0,95	1,75 (0,26)	0,77	0,108 (0,040)	1,44	0,92	1,66 (0,32)	0,27	0,062 (0,064)	0,51	—	—	0,22	0,120 (0,142)	0,78	0,66	1,44 (0,66)
3 «	0,97	0,066 (0,006)	1,31	0,92	1,36 (0,26)	0,76	0,090 (0,034)	1,16	0,60	1,46 (0,76)	0,54	0,090 (0,054)	1,16	0,39	1,21 (0,95)	0,74	0,121 (0,044)	1,02	0,45	0,64 (0,45)
4 «	0,81	0,053 (0,020)	1,02	0,85	1,42 (0,38)	0,64	0,082 (0,040)	0,94	—	—	0,44	0,166 (0,120)	1,80	—	—	0,40	0,088 (0,066)	0,60	0,43	0,46 (0,33)
5 «	0,87	0,065 (0,020)	1,33	—	—	0,82	0,215 (0,064)	1,90	—	—	0,15	0,034 (0,052)	0,62	—	—	0,57	0,200 (0,110)	1,27	0,45	1,09 (0,76)
6 «	0,75	0,039 (0,020)	1,14	—	—	0,35	0,063 (0,052)	0,96	—	—	—	—	—	—	—	0,82	0,056 (0,020)	0,90	0,71	0,79 (0,32)
7 «	0,64	0,047 (0,020)	1,29	—	—	0,11	0,015 (0,028)	0,41	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8 «	0,68	0,035 (0,020)	1,00	—	—	0,44	0,049 (0,098)	0,99	—	—	—	—	—	—	—	0,00	—0,002 (0,248)	0,02	—	—
9 «	0,18	0,023 (0,044)	0,87	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,45	0,184 (0,036)	1,95	—	—

N.B. Les Chiffres entre parenthèses sont deux fois l'écart type du coefficient.
N = Élasticité (au point moyen pour les relations arithmétiques).

ANNEXE 2 (suite)

Élasticités des composantes de l'épargne : R^2 (relations arithmétiques et logarithmiques), coefficients et écarts types

COMPOSANTE DE L'ÉPARGNE	IMMOBILIER						ACTIFS LIQUIDES INITIAUX						BIENS DURABLES						PLACEMENTS LIQUIDES			INVESTISSEMENTS D'ENTREPRISE		
	Forme de la relation			Arithmétique			Logarithmique			Arithmétique			Logarithmique			Arithmétique			Arithmétique					
	Coefficient			R ²	Pente	N	R ²	pente		R ²	Pente	N	R ²	pente		R ²	Pente	N	R ²	Pente	N	R ²	Pente	N
Indépendants	0,59	0,159 (0,084)	1,38	—	—	0,51	0,174 (0,108)	1,53	0,59	1,43 (0,75)	—	0,63	0,035 (0,020)	0,79	—	—	0,19	0,064 (0,082)	—	2,93	0,80	0,372 (0,116)	2,39	
Cadres	0,02	0,024 (0,096)	0,23	—	—	0,08	0,115 (0,252)	1,18	—	—	—	0,76	0,071 (0,030)	1,13	0,82	1,20 (0,36)	0,67	0,196 (0,088)	—	2,85	0,00	0,002 (0,028)	0,17	
Ouvriers	0,78	0,150 (0,050)	1,14	0,65	1,04 (0,49)	0,65	0,055 (0,028)	1,61	—	—	—	0,75	0,067 (0,028)	1,42	—	—	0,01	0,004 (0,028)	—	0,35	—	—	—	
Inactifs	0,22	0,128 (0,154)	1,23	—	—	0,31	0,224 (0,210)	1,12	0,42	0,98 (0,73)	—	0,27	0,043 (0,044)	1,40	—	—	0,10	0,090 (0,168)	—	2,02	—	—	—	
Moins de 25 ans ...	0,17	0,147 (0,204)	0,92	—	—	0,27	0,122 (0,128)	1,11	—	—	—	0,65	0,075 (0,034)	1,42	—	—	0,87	0,097 (0,020)	—	2,45	—	—	—	
25 — 34	0,60	0,236 (0,124)	1,06	0,79	1,10 (0,36)	0,58	0,062 (0,034)	0,89	—	—	—	0,79	0,108 (0,034)	1,44	—	—	0,11	0,052 (0,094)	—	36,23	0,36	0,048 (0,040)	1,50	
35 — 44	0,46	0,192 (0,132)	1,27	—	—	0,38	0,164 (0,130)	2,21	—	—	—	0,82	0,069 (0,020)	1,32	—	—	0,03	0,021 (0,074)	—	6,08	0,59	0,072 (0,040)	2,13	

45 — 54	0,07	0,036 (0,088)	0,35	0,04	0,35 (1,12)	0,69	0,079 (0,034)	1,11	0,74	1,19 (0,44)	0,85	0,054 (0,020)	1,16	—	—	0,43	0,125 (0,092)	2,60	0,46	0,157 (0,108)	3,36
55 — 64	0,01	0,008 (0,070)	0,12	—	—	0,65	0,139 (0,064)	1,75	0,39	0,93 (0,73)	0,51	0,026 (0,020)	0,76	—	—	0,54	0,084 (0,050)	1,59	0,46	0,119 (0,082)	4,03
Plus de 65 ans	0,48	0,202 (0,134)	2,39	—	—	0,39	0,375 (0,300)	1,67	—	—	0,19	0,021 (0,028)	0,79	—	—	0,04	0,072 (0,238)	1,01	0,31	0,092 (0,088)	2,96
1 Personne	0,18	0,061 (0,082)	1,06	—	—	0,34	0,310 (0,276)	1,74	0,90	1,53 (0,32)	0,55	0,042 (0,020)	1,16	—	—	0,17	0,098 (0,136)	2,07	—	—	—
2 Personnes	0,62	0,135 (0,066)	0,79	—	—	0,58	0,151 (0,080)	1,37	0,58	1,17 (0,62)	0,65	0,056 (0,028)	1,08	—	—	0,17	0,046 (0,064)	1,50	0,38	0,162 (0,130)	3,52
3 —	0,02	0,015 (0,064)	0,12	0,00	—0,03 (0,48)	0,79	0,098 (0,034)	1,44	—	—	0,75	0,083 (0,028)	1,37	0,90	1,44 (0,31)	0,45	0,091 (0,064)	2,36	0,54	0,102 (0,060)	2,33
4 —	0,36	0,133 (0,112)	0,74	0,43	0,61 (0,45)	0,38	0,076 (0,078)	1,14	—	—	0,70	0,052 (0,020)	0,93	—	—	0,26	0,136 (0,144)	4,82	0,17	0,133 (0,184)	3,17
5 —	0,28	0,130 (0,132)	0,88	0,27	0,79 (0,83)	—	—	—	—	—	0,61	0,048 (0,028)	0,99	—	—	0,58	0,052 (0,028)	1,72	0,06	0,019 (0,050)	0,74
6 —	0,38	0,118 (0,096)	1,98	—	—	—	—	—	—	—	0,76	0,070 (0,028)	1,78	—	—	—	—	—	0,3	0,064 (0,028)	2,54
7 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

N.B. Les chiffres entre parenthèses sont deux fois l'écart type du coefficient.
N = Élasticité (au point moyen pour les relations arithmétiques).